

Mohamed – Karim

ASSOUANE

EL-DJAZAIRI

LE BOLCHEVIQUE OUBLIE



BIOGRAPHIE

PRESENTATION

Rien qu'une signature et un pseudonyme pour évoquer le militant le plus emblématique du mouvement communiste et ouvrier algérien : Abdelaziz MENOUEUR ou MENOUAR, alias « Ali » au sein du PCF, ou encore « Aziz » pour le Komintern. C'est bien lui qui signe du nom d'El-Djazaïri dans de nombreuses publications communistes avant la création du PCA-PCF en 1936.

L'itinéraire de Abdelaziz Ben Mohamed Menouer débute en 1921 à la fédération communiste du PCF-Algérie pour s'achever, au bout de douze années de militantisme professionnel sans répit ni déviationnisme pour les causes nationales et coloniales. Il aurait pu être le fondateur historique du PCA, réellement communiste-bolchévique.

Durant la 1^{ère} guerre impérialiste mondiale, « Ali » s'embarque, en tant que matelot, pour Londres après avoir quitté l'Ecole des beaux-Arts de la ville d'Alger et travaillant quelques temps comme pointeurs sur les quais du port d'Alger pour diverses compagnies de fret-maritime. De Londres à New-York, après un court rapatriement sur Alger, suite à une grève qu'il provoqua sur le navire marchand, c'est l'affirmation syndicale qui débute pour un combat de douze années de suite, de 1921 à 1933, date à laquelle la direction réformiste du PCF marginalisera « Aziz », sous prétexte de « collaboration avec la police ».

Pour l'histoire du mouvement communiste algérien Abdelaziz Menouer incarne le total dévouement à la cause nationale et coloniale selon les principes marxistes-léninistes dont le PCF s'est totalement détaché après 1932.

Nous reproduisons, pour la mémoire historique, les quelques textes disponibles d'El-Djazaïri qui forment une partie de la littérature communiste algérienne.

Textes de Abdelaziz Menouar composants les *Matériaux de la Commission Coloniale du PCF : Rapports et lettres au CE-IC. Tracts et appels aux peuples colonisés, lettre au secrétariat du PCF, 1924.*

Lettre à Vassil Pétrov Kolarov (1877-1950), leader communiste bulgare et président de l'exécutif du Komintern de 1928 à 1939.

Paris, 17/6/1924.

Reçu votre lettre et votre conclusion pour les directives et les méthodes d'action qui seront précisées au 5^e Congrès, et si elles seront appliquées par le parti français nous redonnent confiance. Nous aurions voulu que notre Commission soit représenté au congrès, par nous coloniaux, qui avons vécu ses travaux, mais le Centre (*le Comité de Direction du PCF – Note de l'auteur*) n'a pu nous satisfaire par empêchement matériel, ce qui est très regrettable. Dès la réception de votre lettre de l'Exécutif pour l'envoi de quelques indigènes, nous avons écrit à toutes nos fédérations coloniales, mais le centre n'a retenu que la candidature du camarade Marouf de St-Etienne. Le camarade est un ouvrier actif qui a fait du bon travail d'organisation à St-Etienne, il est très sincère mais nous craignons qu'il n'ait pas des connaissances assez vastes sur la problème colonial dans son ensemble. Ici nous sommes en relation avec des camarades de diverses colonies et nous aurions pu mieux traiter la question. Le Centre a également délégué pour l'Algérie le camarade Ferrant de la section de Sidi-Belabbès, c'est un garçon actif et intelligent mais nous craignons qu'il ne présente son point de vue, sous une compréhension d'européen et sous cette ligne de conduite que suivent nos camarades européens des Fédérations d'Algérie et qui parfois n'est pas très communiste.

Quant au délégué noir, nous n'avons pu trouvé jusqu'à présent qu'un sympathisant ; c'est le camarade Gothon Lunion, de la Guadeloupe, c'est une étudiant, intelligent et actif. Nous l'avons amenée à nous par notre « Union Intercoloniale ». Il est encore imbu de ce démocratisme national encore leurré les Antillais, mais il a beaucoup de relations aux Antilles et au Dahomey, de plus il parle avec une belle franchise que nous trouvons rien qu'une fois à Moscou, il sera convaincu et nous l'aurons dans nos rangs. J'étais allé personnellement, voir René Maran, mais son langage ne me paraît pas assez révolutionnaire pour lui proposer de venir à Moscou. C'est un écrivain et je crois qu'il est assez touché par la gloriole de son « Batouala ». je crains qu'il ne soit après inutile comme Claude Mac Key, que je vois parfois au café de la Retonde et qui est épris de ses poèmes. J'ai rendu visite également au Prince Tovalou Houessinon, qui est à la tête de la « Ligue universelle pour la défense de la Race noire ». Il était d'accord pour partir à Moscou mais il ne peut si rendre qu'après le mois d'aout parce qu'il doit assisté à un congrès noir du mouvement Garvey qui doit se tenir aux Etats-Unis au mois d'aout prochain. Je vous ai fait parvenir parmi les journaux un n°- de son journal « Les Continents » et je crois qu'il est sincère, et courageux. Je lui ai dit que s'il voulait marcher il aurait l'appui de l'Internationale, il en a été satisfait et consentant. Voyez ce qu'on pourrait faire avec lui. On m'a promis de me présenter à des noirs américains qui viennent ici en mouvement et cherche un appui je les verrais ses jours-ci et je transmettrai de notre entrevu.

Depuis la candidature de Hadj Ali, nous recevons beaucoup de messages de sympathies des colonies, il est même regrettable qu'il ne soit pas élu, son élection aurait eu un effet colossal. Pour cela nous critiquons le parti pour donner le concours voulu pour arriver à ce résultat. L'éducation des camarades français sur l'importance des colonies est à faire... Quant j'ai proposé une candidature coloniale à la dernière conférence des secrétaires fédéraux, les candidats dans la Seine avaient été tous désignés et

quand il a fallu enlever un camarade de la 12^e section pour mettre à sa place Hadj Ali, presque toute la section s'est élevé.

L'Humanité aussi aurait dû réserver aussi plusieurs articles pour soutenir cette candidature ; je lui aurais moi-même fourni un article leader, il a été réduit à un seul point ou plutôt remplacer par un article qui est passé inaperçu en 3^{ème} page.

Le groupe Khaled, continu de nous écrire des lettres fort élogieuses. Leur dernière nous dit que l'Emir est en voie pour la France. Il est enthousiasmé de notre succès. Celui qui nous écrit et qui à l'air de le représenter nous dit qu'il est difficile de militer en Egypte et pense être de retour à Paris pour ce mettre à nos côtés. Quant à Khaled que pense-t-il faire ici ? Croit-il en la clémence du Bloc des gauches, son ami Moulet etc !? en tout cas, il serait bien que vous nous donniez des directives pour voir ce qu'il faudrait lui proposer. Voyez aussi avec le camarade Marouf et Nguyen Aï-Quoc, sur tout le problème colonial français et souhaitons que le parti se mette résolument à ce travail longtemps négligé. J'aurais dès mon retour de Moscou, demandé que le parti envoie des élèves à l'Université d'Orient. Une année scolaire s'est écoulée et rien n'a été fait. Il faudrait à tout prix former ces cadres que nous manquons totalement d'énergies et de compétences. Je suis seul ici à m'agiter, mon autre camarade d'Université Ben Lekhal est à la prison de Mayence. Je m'occupe ici de secrétariat de la commission colonial, de la rédaction et administration du « Paria », de « La Caserne coloniale », de tous les tracts et littérature coloniale et des expéditions. Je dois assurer les réunions sur la question coloniale dans les sections, ou parler dans les grèves et les réunions d'organisations syndicales. J'ai fait ces derniers temps des réunions à la sortie des usines et elles ont grand succès. Il faudrait pouvoir faire des tournées dans toute la France et les centres dont nous avons le recensement et que nous ne toucherons maintenant que par notre littérature.

Je continue à vous expédier les journaux coloniaux, les recevez-vous ?
Activez, cher Camarade auprès de nos délégués français pour leur faire
comprendre l'importance de la question et qu'au moins à leur retour ils
ne montrent par cette passivité qu'ils est jusque là tenu.

Bien fraternellement.

Aziz

Paris, 27/6/1924

Cher Camarade Kolaroff,

La Commission Coloniale, n'ayant pu faire accepter par le parti l'envoi d'un de nos membres en délégations au 5^e Congrès, pour présenter le travail élaboré et discuter les directives à prendre je vous envoie ci-joint quelques rapports sur notre activité depuis que j'ai pris le secrétariat de la commission. Il est très regrettable que nous ne soyons pas là-bas pour discuter les questions coloniales l'ordre général et les grandes lignes de conduite, pour mettre en relation avec les camarades des colonies anglaises, des peuples musulmans, etc. En tous cas, le camarade N'Guyen a suivi de près le travail de la Commission et le mouvement des colonies françaises pour vous donner le concours que nous pouvons vous prêter. Je pense que vous êtes maintenant en possession des derniers tracts, journaux que nous avons édités et (ILLISIBLE), nous avons imprimé 5 milles tracts du manifeste de l'I.C. pour le 6^e Anniversaire, nous l'avons traduit en annamite et expédié dans les colonies. Maintenant que le travail est amorcé nous voudrions une aide efficace du parti français.

A vous lire

Fraternellement.

Aziz

Extraits du : *Rapport sur le travail parmi les coloniaux en France.*

27/6/1924

Le nombre des travailleurs nord-africains dans la métropole est de près de 100000 répartis dans les différentes grandes usines et mines, très peu dans l'agriculture et beaucoup dans les régions libérées pour la reconstruction.

Dans ce nombre sont compris, les Algériens, les Tunisiens et les Marocains, mais les premiers dont la majorité sont Kabyles dominant de beaucoup.

Tous ces ouvriers forment une main-d'œuvre non qualifiée et vient concurrencés la main d'œuvre métropolitaine.

Certains sont embauchés par contrat, mais la plupart fuient les colonies pour échapper aux mauvais traitements et aux salaires de famines tout on les gratifiant.

Illettrés, ayant une grande méfiance de l'Européen, tous l'expérience acquise dans la colonie, ils n'ont jamais été organisés et ne connaissent rien de l'organisation. L'ignorance de la langue française les empêche de s'asseoir à leurs frères français, ainsi, venaient-ils dans des conditions déplorables d'hygiène, vivant à plusieurs dans des taudis, se nourrissent misérablement. Ils rognent sur l'inépuisable pour les nourries et envoyer ce peu d'argent à leur famille que les coutumes musulmanes leurs interdisent d'amener au pays.

Jusqu'au commencement de 1924, le parti n'avait rien fait « pour organiser » les travailleurs coloniaux. Le manque de cadres, l'incompréhension de leur organisation, l'ignorance de la langue, et le manque d'orateurs arabes ou kabyles, maintenant le parti dans sa passivité.

A mon retour de Moscou, un certain travail pour l'organisation de ces ouvriers coloniaux a été entrepris mais demande une grande extension et

le concours de tous les camarades du parti étant donné l'insuffisance d'éléments avancés parmi les nord-africains pour mener la tâche.

Le premier travail fait a été le recrutement dans le centre où il y avait cette main-d'œuvre coloniale. Une circulaire a été envoyée à toutes les fédérations qui nous ont donné le chiffre approximatif d'ouvriers indigènes. Une grande partie est dans le Midi de la France, l'autre dans la région parisienne, département de la Loire et parsemés dans plusieurs départements.

(Abdelaziz Menouar reproduit un tableau détaillé de la répartition des ouvriers coloniaux dans l'ensemble du territoire de la métropole).

Tous les ouvriers coloniaux sont payés avec des salaires variant entre 1 francs 75 de l'heure et ne dépassant pas même pour les chauffeurs 3 francs de l'heur. Ils travaillent généralement 10 heures par jour. Dans certaines usines comme à la Raffinerie Say par exemple ils sont obligés de donner 50 francs au contre maître embaucheur pour pouvoir être embauché dans l'usine.

Après ce recensement, nous avons diffusé proportionnellement entre ces divers centres la littérature en langue arabe. « La Caserne » qui avait été destiné pour la Ruhr, nous l'avons dédoublés et nous lui avons réservé une page intitulée « L'Usine ». Connaissant la mentalité des Algériens, étant moi-même Algérien, je rédige toute feuille d'une manière appropriée et pouvant éduquer et attirer vers l'organisation syndicale d'abord et communiste après.

Les ouvriers Nord-Africains. Nous en sommes à notre 6^e n° mensuel et d'après les renseignements que nous recevons, ce journal a un effet très grand sur les ouvriers indigènes qui le demandent maintenant à nos camarades. L'écriture arabe étant sacrée, ils le conservent précieusement et

nous tirons à présent à 15000 exemplaires et nous l'expédions en Tunisie et en Algérie.

Le succès de notre feuille a été si grand que l'administration coloniale a perquisitionné dans les bureaux de nos fédérations algériennes, une commission rogatoire a même perquisitionnée et enquête à Paris, avec ordre d'arrêter l'auteur (qui ne pouvait être qu'un indigène). Nous évaluerons secrètement notre publication.

Nous avons également imprimé 300000 papillons en arabe 6 mots pour l'organisation syndicale 9 pour le recrutement politique au parti. également expédié aux colonies nord-africaines.

La Question coloniale dans le parti

Dès mon retour de Moscou j'ai appuyé auprès du Centre la nécessité de l'occuper de la question coloniale, chargé du secrétariat de la Commission coloniale.

Après Lyon, j'ai proposé d'abord à la fédération de la Seine, de faire des séries de causeries dans toutes les sections d'exposer la question coloniale qui était ignoré et négligée. Nous nous sommes partagés la besogne entre les camarades de la Commission coloniale et nous sommes passé par toutes les sections de Paris et banlieue ; j'ai appuyé surtout par l'organisation syndicale qui était l'action primordiale. La fédération de la Seine nous a bien aidé dans ce sens et nous sentons qu'il y a un certain vouloir d'activité pour la diffusion de la littérature et l'organisation de réunions d'ouvriers indigènes, par les cellules d'usines.

Je suis allé ces derniers jours parlé à des réunions organisés par la section de Bagnolet, et de la 12^e section, à la sortie des usines, et elles ont eu un succès incontestable. C'est le meilleur moyen de toucher les coloniaux

qui ignorent et quelque peu méfiant n'osent pas, ou ne veulent pas se déranger aux réunions organisés.

Nous avons fait des tracts en langue arabe et en français et nous avons après expérience la tactique suivante :

Les camarades français devraient pour l'organisation des réunions pour travailleurs coloniaux toucher dans chaque usine, un ou deux éléments parmi les indigènes, ceux qui leurs paraissent les plus avancés et leur expliqué notre action. Comme les travailleurs coloniaux possédant une certaine instruction avaient une certaine influence sur leurs compatriotes, eux seuls pouvaient les rassemblés et les amenés à nos réunions.

Dans certains centres industriels, usines, etc, les ouvriers indigènes vivent complètement isolé des indigènes et ne sont dirigés par le patronat que par leurs compatriotes qui leur servent d'interprètes. Il s'agit de gagner à tous ces interprètes q' arrivaient a avoir une grande autorité sur leurs frères indigènes.

J'avais insisté à mon arrivé à Paris pour l'envoi d'élèves à l'université d'Orient de Moscou. Il est indispensable de former des cadres. La première besogne étant le plus sure. Malheureusement la parti n'en a rien fait et une année scolaire s'est écoulée sans qu'on ai rien fait à ce sujet.

Il faudrait insister à ce que pour l'année d'études prochaine on envoi des élèves.

La candidature de Hadj Ali nous a réellement attiré un fort courant de sympathie ; quelques indigènes viennent à nous, ici délivrés quelque peu de la persécution des colonies (ILLISIBLE), nous pouvons former et les faire (ILLISIBLE) comme sympathisants.

Nous insistons aussi a ce que le Centre du Parti intensifie sa propagande coloniale, envois des plans de conférences à toutes ses fédérations et

intéresse ses membres à la question. La majorité des adhérents du parti ignorent le domaine colonial de leur impérialisme, des lois arbitraire qui y règnent, les conditions de travail et de vie du prolétariat colonial. Ils ignorent que toute sentimentalité mise de côté, que scientifiquement les colonies sont à la base du capitalisme.

Il faudrait aussi que *L'Humanité*, le *Bulletin Communiste*, consacrent des articles de doctrines et divulguent les scandales et les opérations de l'impérialisme aux colonies.

L'Humanité (ILLISIBLE) devrait avoir un rédacteur spécialement attaché à la rubrique coloniale. Nous espérons qu'à son retour du Congrès, le Centre du Parti organise sérieusement les fonctions de la Commission Coloniale jusqu'à présent elle n'a été composée que de quelques coloniaux qui adhèrent au parti, souvent occupé par leurs emplois et ne pouvant (ILLISIBLE) tout leur temps.

Il est indispensable d'avoir au Centre du parti un bureau pour un délégué permanent en matière coloniale, comme le camarade Louzon par exemple, et devrait être étroitement en relation avec la Commission Coloniale. Il lui serait adjoint un ou deux propagandistes chargés des tournées d'organisations, comme orateurs pour les grèves, etc. il serait aussi chargé de centraliser la documentation économique et politique qui a une grande importance. Jusqu'ici il n'y a aucune documentation du parti.

La Commission Coloniale aurait à sa disposition n élu, député qui serait spécialement chargé de la Question coloniale et ferait à la Chambre les informations qu'on lui suggérerait. L'action parlementaire a une influence considérable sur les masses coloniales. La suppression de l'Indigénat, l'amnistie des noirs attirera l'appui des indigènes. C'est pour cela que nous

regrettons que le Parti n'ai pas fait tout ce qu'il fallait pour assurer l'élection de Hadj Ali, par la campagne de presse etc., car hadj Ali élu, le communisme aurait été connue jusqu'aux coins reculés du désert.

Organisation syndicale

Parmi les plusieurs réunions que j'ai faits parmi les ouvriers coloniaux qu'ils avaient une certaine conscience des luttes de classe. Les Marocains principalement ayant conservé encore leur nature combative et indépendance comprennent facilement et syndiquent après un exposé sur la nécessité de l'organisation syndicale. Il serait très intéressant de travailler parmi cet élément, et arriver pleinement à de bon résultat.

Les Kabyles sont plus réfractaires. Comme ils ne constituent qu'un élément ouvrier instable, ils ne travaillent que pour ramasser quelques économies et retourner chez eux pour acheter un lopin de terre au pays, (ILLISIBLE) dont en les accable en Algérie et conserver la terre ancestrale. Cependant, les jeunes sont d'une autre génération qui délaisse les coutumes ancestrales, beaucoup parmi les jeunes s'étant émancipé dans l'armée, quelque peu instruit ils ne veulent pas vivre la vie de privation de leurs pères et sont plus familiers avec les jeunes ouvriers européens.

Les Jeunesses communistes ont une tâche toute tracer d'attirer parmi eux ces jeunes éléments et faire leur éducation. D'ailleurs jouissant de certaine liberté à la Métropole, ils ne tiennent pas à retrouver en Afrique où ils sont méprisés et mènent une vie plus dure. Comme les travailleurs coloniaux n'ont pas l'esprit saturé de démocratisme bourgeois dont est imprégné l'ouvrier européen, tout les mouvements de grève, ils montrent un esprit de solidarité et de combativité étonnante.

(ILLISIBLE) la grève du Gaz, de la Raffinerie Say, Citroën, du havre ou de St-Etienne. Ils ne viennent parfois même pas demandé de secours.

Dans les réunions de grève que j'ai assuré dans le 13^e arrondissement, pendant un mouvement dans les Cuirs et Peau, seuls les Kabyles à qui j'ai parlé ont tenu jusqu'au bout, tandis que les Européens la firent échouer et firent les jaunes.

Dans la dernière grève de taxi-transport ce sont les laveurs de voitures, des Algériens qui déclenchèrent et pendant toute la durée de la grève environ deux mois, j'y pris presque tous les jours la parole, ils furent d'une ténacité irréprouvable.

De même pour les grèves de la Raffinerie Sommier ou un délégué de grève fut un Marocain. Aussi il est indispensable que la CGTU entreprenne un travail sérieux parmi les indigènes : tournée de propagande, délégué permanent, fourniture de littérature.

En cas de nécessité et de manque d'orateur en langue coloniale, les délégués de propagande devraient en organisant des tournées parmi les ouvriers français inviter les indigènes aux réunions, à la diffusion de tract en arabe, et présenter un ouvrier parmi eux, connaissant les deux langues pour servir d'interprète.

L'exemple s'est produit à Albi où je n'ai pu me déplacer, devant rapporter au Conseil National, je leur ai suggéré cette façon de procéder, et pour les nouvelles reçues le résultat a été satisfaisant.

Aziz

Document signé "Ali", autre pseudonyme organique de Abdelaziz Menouar.

15ème Séance Plénière
14.XI.28 (matin)

- 130 - 00346

161 ALI :

Constatons, on souligne dans la thèse assez fortement la nécessité de l'organisation dans la Proche-Orient d'organisations sportives rouges. La Fédération des Jeunesses Communistes de France et l'organisation des Jeunesses Communistes d'Algérie sont d'accord avec les tâches fixées dans la thèse pour la transformation de nos organisations sportives rouges, en véritables organisations de travail algériennes.

La Jeunesse Communiste, en Algérie, malgré sa faiblesse idéologique et politique, a su, à sa première conférence, en 1926, poser la question sportive et lancer le mot d'ordre intérieur : "En face d'une cellule de jeunes un groupe sportif". Ce mot d'ordre n'a pas été appliqué en 1926, mais en 1927 la Jeunesse Communiste a travaillé dans ce domaine et a pu créer des clubs sportifs dans certains principaux centres de l'Algérie.

Mais ne considérons pas ceci comme un résultat satisfaisant, car malgré le développement de la J.S.C. en Algérie, nous n'avons pas encore su attirer la masse des jeunes indigènes dans nos organisations sportives. Les causes de ce non-développement consistent en trois points essentiels :

1) La politique de l'impérialisme français en Algérie n'est pas la même que celle qu'elle pratique dans la métropole. Elle emploie au contraire une tactique pour éloigner tous les jeunes indigènes des organisations de classes. Et il abrutit les jeunes indigènes soit par l'alcool, soit par la débauche.

2) C'est aussi à l'usage de la Direction de notre F.S.T. Les éléments qui sont en désaccord avec la ligne du Parti et des Jeunesses mais qui ne le disent pas encore ouvertement, sont allés dans les organisations sportives et se sont emparés de la Direction de ces organisations.

3) En Algérie, nous n'avons pas pu, jusqu'à présent, faire adopter par la Direction de la F.S.T. la mise en pratique du sport national. On s'est contenté jusqu'à présent à pratiquer que le sport des métropoles, ce que les indigènes, en grande partie, n'ont jamais pratiqué jusqu'à présent.

Pour terminer, je demande que l'I.C.J. ainsi que la F.S.T. nous donnent un appui assez grand pour le développement de la F.S.T. et aussi, nous, Jeunesses Communistes d'Algérie, il faut que par notre travail systématique dans l'intérieur de ces organisations et par nos fractions, diriger la F.S. vers une politique et une tactique indigènes.

Articles de presse

Tribune du Parti

Question coloniale et religion

- *L'Humanité* – 2/2/1924

Le rapport présenté par le Comité d'Etudes Coloniales, paru dans le Bulletin Communiste et lu par Joubert, a suscité une vive discussion au Congrès National sur la question religieuse. Ce fut la pierre d'achoppement qui valut au programme après un vote à faible majorité son renvoi au C.D. (Comité Directeur) pour une étude supplémentaire. Mon intervention assez brève n'a éclairé qu'imparfaitement les camarades français sur la religion musulmane.

Le rapport disait que l'islam, du moins dans les colonies nord-africaines est, apolitique. En effet, les coloniaux mahométans ne s'opposent pas à une nouvelle organisation sociale et leur sympathie ira vers le communisme dès qu'il verront en lui le sauveur qui les délivrera de l'exploitation impérialiste.

Il serait erroné de croire que toutes les religions se ressemblent ; dans leur essence, elles s'entourent d'une force spirituelle suprême, elles diffèrent cependant dans leurs pratiques. Religieuses. La religion musulmane soumet ses adeptes à des devoirs rituels corporels. La prière, le jeûne, les ablutions, l'interdiction de l'alcool, de la viande de porc, etc., sont d'un ordre physique que l'ouvrier musulman, jeté dans la vie infernale de l'usine par le capitalisme, est matériellement incapable de remplir.

Ses muscles meurtris par la peine ne lui permettent plus de se livrer, cinq fois par jour, à l'exercice supplémentaire que lui demande la prière ; il ne peut s'offrir du beurre quand le lard est deux fois moins cher ; il ne peut

jeûner 12 à 14 heures par jour tout le mois du Ramadhan dans l'état d'épuisement où le réduit la fabrique ; il ne peut éviter l'alcool devant la coutume générale favorisée par la société capitaliste, et pas davantage se livrer cinq fois par jour aux ablutions dans l'état de confort précaire où il vit.

Il n'a gavolé de la religion que le souvenir ; l'usine a tué la mosquée.

Ecrasé sous le poids de l'exploitation capitaliste, inéduqué, il trouve un réconfort dans le côté abstrait de la religion ; l'Islam est le seul lien moral qui rattache le musulman opprimé de Fez à celui de Manille. L'impérialisme européen par son oppression a créé une atmosphère panislamique. Il serait dangereux de combattre une idéologie, même religieuse, quand cette idéologie devient révolutionnaire.

La France impérialiste, qui a comprise la puissance de ce facteur idéologique, donne une nouvelle orientation à sa politique coloniale pour gagner la sympathie des masses islamiques quelle exploite. Elle a commencé par leur construire une mosquée à Paris, mais déjà, tous les musulmans sont fixés sur la supercherie du gouvernement. Sa tentative sera vaine ; les conditions économiques déjouent toutes les hypocrisies de la politique.

La tâche du Parti Communiste Français ne doit pas se borner à lancer des mots d'ordre comme celui-ci « le droit des colonies à disposer d'elles-mêmes ». Le démagogue Wilson avait déjà prêché cette devise qui avait semé un vent d'agitation parmi les peuples des colonies, mais leur déception les a rendus incrédules.

Il serait plus sage de démontrer ce que l'Islam contient de communistes. Un point essentiel que bien des camarades ignore, c'est que le Coran condamne formellement « l'Intérêt » et dans le développement de la société capitaliste actuelle bannir le capital financier c'est un fait d'importance.

Il ne suffit pas de mener une propagande anti-impérialiste et communiste parmi les coloniaux si on ne s'intéresse pas à leurs revendications immédiates.

Il faut qu'ils sachent que ce n'est pas les masses qu'en demande pour la révolution, mais que la révolution sera pour les masses. Alors seulement, leur confiance ira vers le Parti, car au-dessus de toutes les croyances religieuses dominant le ventre, et le leur n'est jamais garni.

Il est urgent pour le Comité Directeur d'étudier sérieusement, et de prendre des décisions pratiques, cette question primordiale qu'on avait jusqu'à présent traitée seulement d'une manière théorique, et cela dans l'intérêt même de la révolution.

EL-DJAZAÏRI

**Un colonial siègera à la Chambre. Le Parti communiste présente
Hadjali**

***Le Paria*, n° 25, mai 1924**

Le parti communiste vient de présenter aux élections législatives sur la liste du Bloc ouvrier et paysan un Algérien, le camarade Hadjali Abdelkader, représentant en quincaillerie, syndiqué. Cette candidature est un soufflet sur la face de l'impérialisme français.

Moins que nos frères opprimés des colonies, nous n'avons d'illusions sur l'efficacité du parlementarisme en régime bourgeois, mais par cet acte, le Parti a montré qu'il est le seul à prendre en considération les revendications justifiées des masses exploitées coloniales. Leur représentation au Parlement est pour elles une question de réforme d'indigènes ne soient pas encore représenté à la Chambre, et, si la France a cent millions d'habitants, comme le disait le général Mangin, pourquoi méconnaître les droits élémentaires de citoyen à la majorité d'entre eux ? Français, quand ils se font tuer pour les coffres forts du capitalisme : Algériens, Annamites ou Sénégalais quand il s'agit de revendiquer leurs droits !

Fumistes ! Cette iniquité ne peut durer : la classe ouvrière française y remédiera. Les ouvriers français, qui ont trouvé les coloniaux à leurs côtés pendant la guerre impérialiste, les retrouvent dans les usines : le capitalisme, qui les recrute pour sa boucherie, les recrute aujourd'hui pour sa production.

Cette main-d'œuvre coloniale est devenue une concurrence d'autant plus qu'elle est inorganisée. Le capitalisme, sciemment, la maintient dans un niveau social inférieur en lui interdisant toute liberté de presse, de parole ou d'association.

Depuis longtemps, les travailleurs coloniaux protestent contre ces mesures si préjudiciables aux deux classes ouvrières. Déjà, en 1922, lors du voyage du renégat Millerand en Algérie, l'Emir Khaled, porte-voix des populations indigènes, avait demandé leur représentation au Parlement.

Mais, en bon socialiste, le président entouré de l'oligarchie coloniale, fonctionnaires corrompus, colons, industriels millionnaires tous enrichis de la sueur du burnous, refusa catégoriquement, au nom de la France capitaliste, lui, le réformiste, les maigres réformes qu'imploraient les masses indigènes. Le socialiste fin de siècle s'était montré plus réactionnaire que ses ancêtres de 89, dont il se réclame le digne successeur.

Oui ! Car, en 1794, trois députés furent élus par les noirs de la Guadeloupe, vinrent devant la Convention exposer les souffrances des esclaves et présenter les revendications de leurs frères.

Deux de ces députés étaient des hommes de couleur ; l'un d'eux, Belley, fut un esclave qui, à force de travail et d'économie, parvint à s'acheter et à s'instruire. Ils furent conduits devant le président qui, fraternellement, les embrassa au nom du peuple français. Un qui, fraternellement, les embrassa au nom du peuple français. Un représentant du peuple adjura d'accepter les réclamations des délégués coloniaux. L'Assemblée entière se leva et vote par acclamation : l'esclavage fut aboli.

Ceci se passait il y a cent trente ans, quand la bourgeoisie était révolutionnaire. Aujourd'hui, nous n'espérons rien d'elle : seule, la voix du prolétariat peut lui imposer ses volontés.

Nous aurions cru aussi au réveil de la bourgeoisie indigène algérienne, mais elle est d'une lâcheté si abjecte qu'elle demeurera longtemps la méprisable catin de l'impérialisme français. Elle suit l'évolution du monde musulman et se pâme d'admiration devant la lutte énergique des Egyptiens, des Kamalistes, mais elle est trop veule, dans sa léthargie. L'Emir Khaled aurait pu devenir un Zaghoul, s'il avait rencontré le concours sincère d'une bourgeoisie consciente de son rôle historique et soucieuse de son émancipation.

Bien au contraire, Khaled fut honteusement trahi par ceux-là mêmes qui se disaient ses amis, et qui n'étaient, en réalité, qu'une clique d'entremetteurs à la solde du gouvernement général, une *élite* tarée, pourrie de débauche, incapable d'imiter le geste des esclaves noirs de 1794 ni même de procéder par un vote populaire à l'élection d'un symbole qui personnifierait *l'expression* des revendications d'affranchissement de ses frères miséreux. Confiante en la *générosité* du conquérant, son action se limite à des bassesses qu'elle lui prodigue servilement. Mais la souffrance des masses ne peut être soulagée que par les travailleurs eux-mêmes. La classe ouvrière française saura faire son devoir pour l'Algérien Hadjali, comme fit celle de Hollande pour un Malais comme fit celle d'Angleterre pour l'Hindou Saklat Vala, lors des dernières élections. Sa candidature par principe sera la protestation des travailleurs métropolitains contre la politique de rapine et de meurtre du colonialisme français. Comme elle a su imposer l'élection de Marty pour montrer sa solidarité avec le geste héroïque du marin de la mer Noire, comme elle a su protester contre l'œuvre infâme du Bloc national à l'égard de la première république prolétarienne, elle protestera contre les expéditions impérialistes de Syrie ou du Maroc où des milliers de soldats français sont assassinés par les magnats de la finance. Elle protesta contre les tortures infligées aux millions de prolétaires coloniaux, contre l'exploitation effrénée dont ils sont victimes et dont elle supporte la funeste répercussion. Le prolétariat révolutionnaire parisien se souviendra de Ben radia, l'ouvrier algérien assassiné par les sbires de Poincaré, lors des manifestations du 1^{er} mai dernier, il se rappellera qu'un Arabe est embastillé dans les geôles de Mayence, victime de la sauvage répression du sinistre Degoutte gendarme du Comité des Forges, l'allié de Krupp et de Stinnes, bourreaux de la classe ouvrière allemande. Il ne se laissera pas influencer par les haines de race, hypocritement semées dans la classe ouvrière par le capital qui, seul, profite de la division. La barricade n'a que deux côtés : de l'un, le prolétariat uni, organisé, sans distinction de race et de couleur ; de l'autre, la bourgeoisie

dans toutes ses nuances, depuis les réactionnaires endurcis type Daudet, jusqu'aux démagogues de gauche, les radicaux et socialistes de tout acabit.

EL-DJAZAÏRI

Plus d'attention à la question coloniale

***Bulletin Communiste*, organe du PC (SFIC), n° 24 (13/6/1924)**

Depuis la guerre, la France capitaliste a agrandi son domaine colonial par le rapt des colonies allemandes, elle a occupé les bassins miniers de la

Lorraine et les bassins houillers de la Ruhr et devint ainsi la deuxième nation du globe.

Son empire colonial, devant son ancien état arriéré de développement technique, resta longtemps inexploité. Les colonies n'étaient que des sources de matières premières faciles à extraire ou importables, des sources d'importation agricole ou des postes de sinécures pour tout un monde de militaires et de fonctionnaires. Sa colonisation est basée sur le vol systématique des produits indigènes : la gabegie, la corruption y règnent en matière.

Aujourd'hui, le capital s'étant accumulé, de grands consortiums s'étant créés, on ne parle que de mettre en valeur cet immense domaine colonial et d'exploiter les richesses naturelles qu'il contient.

Toute la presse bourgeoise mène une propagande effrénée dans ce but ; chaque gazette métropolitaine a sa page coloniale : de grands projets de mise en valeur des colonies sont déposés au parlement, d'innombrables banques coloniales surgissent, de vastes travaux d'assainissement, d'irrigation, de construction de ports et de voies ferrées sont envisagés, et pour réaliser ce programme colossal, le problème de la main-d'œuvre vient la pierre d'achoppement.

Pour solutionner ce grave problème, des esclavagistes de tous poils font des suggestions stupéfiantes dénotant toute l'instabilité de la production capitaliste.

Dans certaines colonies on préconisa tout bonnement l'emploi de la main-d'œuvre militaire réglementée et contrôlée par une loi spéciale. Pour la culture cotonnière, dans la vallée du Niger, le général Mangin (celui qui a dit que la France avait 100 millions d'habitants) propose le recrutement d'un contingent de trois cent mille noirs, tandis que Georges

Barthélemy, ex-député du Pas-de-Calais et rapporteur des travaux de mise en valeur de l'A.O.F., abaisse le chiffre à 80000 hommes.

Quel sera le salaire de ces ouvriers en uniforme ? Le salaire d'un soldat, naturellement ! Salaire qui aura une répercussion autrement funeste que celle connue jusqu'à présent par la classe ouvrière française. Devant un avenir aussi sombre pour les conditions de vie du prolétariat européen et colonial, le parti français devra déployer la plus activité pour déjouer les manœuvres de son impérialisme et soutenir les mouvements de révolte des esclaves coloniaux qui veulent s'affranchir d'une telle oppression.

Le 4^e Congrès mondial avait critiqué la passivité du parti français en matière coloniale.

Depuis cette période, une année et demie se sont écoulées : le Parti a accompli un grand progrès dans la voie communiste, il s'est épuré des éléments opportunistes ayant des attaches avec la bourgeoisie, il s'est approché des masses en France. Mais qu'a-t-il fait pour les masses dans les colonies ? Presque rien. Lors des dernières discussions, le Parti s'est prononcé sur des questions internationales de la plus haute portée politique et a montré que son niveau intellectuel s'est élevé ; le Parti a fait preuve d'une vitalité étonnante pour sa jeunesse. Mais s'il a pu résoudre des questions extérieures d'une telle importance : telle que la question anglaise, la question russe ou allemande, comment faut-il comprendre cette indifférence vis-à-vis d'une question qui est à la base de l'économie capitaliste moderne ?

Est-ce que, par exemple, l'avènement des travaillistes au pouvoir n'a pas été hâté par la crise du chômage qui a donné lieu aux illusions au sein de la classe ouvrière britannique qui a encore confiance en les remèdes qu'apporteraient les dirigeants du Labour Party ? Est-ce que cette crise n'était pas occasionnée par la concurrence de l'industrie coloniale qui

supplantait celle de la métropole ? Les filatures, les usines métallurgiques jetaient sur le pavé des milliers de leurs ouvriers, tandis que la production était assurée par les manufactures des Indes qui payaient des salaires de famine, ne dépassant pas 75 centimes par jour. Et le boycottage des produits anglais par les Hindous ne limitait-il pas l'écoulement des produits manufacturés de la métropole ?

Du jour où les Indes s'affranchiront de la domination du capitalisme britannique, l'Angleterre – privée des matières premières, de richesses inestimables et de la main-d'œuvre vile – se trouvera dans une situation catastrophique et toute son économie s'effondrera. Ce jour-là, un grand changement idéologique s'opérera dans l'esprit de l'ouvrier anglais. Toute cette mentalité de tradition et de conservatisme, toute cette confiance qu'il porte à ce gouvernement né du bureaucratisme de ses organisations ouvrières et qui est un résultat du processus lent de son évolution et reflétant celui du développement de la production et du capital en Angleterre ; toute cette idéologie si longue à déraciner fera un saut brusque dans la voie révolutionnaire devant l'impuissance du réformisme, devant la puissance des forces économiques.

Il serait erroné de croire qu'il faut attendre la révolution européenne pour libérer les colonies du joug impérialiste, et que les peuples coloniaux doivent passer par toutes les phases de l'évolution idéologique du prolétariat métropolitain pour arriver à ce degré révolutionnaire nécessaire à l'instauration d'une société communiste. L'envahissement du capital étranger qui n'est pas né de l'économie coloniale, mais qui afflue pour s'y investir, transporte l'organisation de la production des colonies arriérées de plusieurs siècles brusquement dans une économie capitaliste moderne. Et comme partout où il y a capital il y a prolétariat, la conscience de classe éclot plus promptement dans l'esprit vierge des indigènes qu'elle ne le fait dans les cerveaux endurcis par des années de démocratisme bourgeois. Les dernières grèves de Bombay où les ouvriers mirent le feu aux usines,

l'occupation d'usines en Egypte par les ouvriers look-oulés nous prouvent que les indigènes des colonies sont capables d'action plus énergique que celle de leurs frères européens. Et la Perse, ce pays où n'existe même pas une ligne de chemin de fer, n'a-t-elle pas fait sa révolution bolchévique ? Si elle avait pu accomplir avec le concours de la Russie d'aujourd'hui, cette révolution qui s'était si merveilleusement déclenchée, n'aurait pas connu un échec et aurait écrasé en un seul mouvement son féodalisme et le capitalisme étranger qui l'asservit.

Dans la structure de l'organisation capitaliste moderne, la situation du prolétariat européen est étroitement liée à celle des pays coloniaux et semi-coloniaux ; le sort de l'un influe sur celui de l'autre. Un parti qui se dit marxiste et surtout léniniste doit attacher une attention aussi grande pour l'une que pour l'autre question. Nul communiste ne doit exclusivement s'occuper du mouvement ouvrier européen et ignorer l'existence d'un prolétariat colonial. Si le Parti communiste d'un pays dont l'impérialisme opprime des coloniaux, par son action concrète ne fait rien pour libérer les masses coloniales opprimées par l'impérialisme de la métropole, il se donne une face de IIe Internationale, car l'étude des questions européennes n'empêche celle des colonies. Se limiter à élaborer des thèses philosophiques ou des chefs-d'œuvre de littérature qu'on présente et qu'on vote mécaniquement dans les Congrès, c'est retomber dans le bureaucratisme de la IIe Internationale. En France, il y a un énorme travail d'organisation syndicale et politique à entreprendre. Il faut que l'activité s'étende sur toutes les colonies ; il faut étudier la situation dans les colonies pour avoir une connaissance approfondie de leur économie respective et du mouvement politique approprié. Il faut prêter l'aide nécessaire et favoriser tout mouvement révolutionnaire qui affaiblira l'impérialisme et précipitera sa chute.

L'impérialisme français exploite et opprime 60 millions de prolétaires, le Parti français ne peut l'ignorer et doit accorder à la question coloniale plus d'attention qu'il ne l'a fait jusqu'à présent.

Nous sommes sûre que le 5^e Congrès mondial donnera une plus large place dans sa discussion sur le mouvement révolutionnaire des colonies, qu'il contribuera à jeter une pleine clarté sur le problème et précisera les méthodes d'action.

Le parti devra porter la plus grande ardeur dans l'accomplissement de cette tâche et élaborer des directives de travail.

C'est alors seulement qu'il deviendra un véritable parti communiste, une véritable section de l'Internationale.

EL-DJAZAÏRI

La guerre impérialiste et les parias coloniaux

L'Humanité, 30/7/1924

Août 1924 est le 10^e anniversaire de la guerre impérialiste. Le prolétariat ne doit pas oublier ce jour affreux où le capitalisme a perpétré le crime le plus abominable que connaisse l'histoire. Les appétits déchaînés de

quelques magnats de la finance et de la grosse industrie, leur lutte acharnée pour l'accaparement du marché mondial ont lancé le prolétariat entier dans le plus affreux carnage.

Pour abuser la classe ouvrière qu'on assassinait on décora ce crime du nom de guerre du Droit ; on eut recours au mensonge ; toute la bourgeoisie et ses agents (nationalistes enragés, radicaux, socialistes) préconisèrent l'Union sacrée et empoisonnèrent l'esprit des travailleurs par des formules démocratiques ; les chauvins invoquèrent la Patrie, les socialistes la liberté, l'Eglise son Dieu.

Pour alimenter la guerre on ne recula devant aucune illégalité, aucune trahison et quand le réservoir humain menaça de tarir on se rabattit sur les esclaves des colonies.

Alors, par bateaux bondés, on vit débarquer des Algériens, des marocains, des Malgaches, des Annamites, des Sénégalais. Le prolétariat métropolitain acclamait ces hommes de couleur qui venaient se faire tuer pour la « civilisation ». Mais personne ne se demandait comment ces indigènes furent recrutés et à quels procédés barbares l'impérialisme dut recourir pour les contraindre à sacrifier leur vie.

En Europe, les capitalistes utilisèrent les socialistes pour justifier l'agression qu'ils avaient organisée, dans les colonies ils eurent recours à des maquignons de chair humaine indigènes tels que le négrier Diagne, du Sénégal, et le sinistre Ben Siam, d'Algérie.

Puis les devises menteuses firent place à la trique, à la brutalité.

En Algérie et en Tunisie, pour rafler le matériel humain, on piétina les conventions les plus solennelles, et, comme du vil bétail, les indigènes furent razzisés, parqués, puis expédiés à la boucherie. Et quand certains d'entre eux se révoltèrent, comme à Batna, par exemple, on eut recours

à une sauvage répression à leurs villages furent brûlés, leurs femmes, leurs enfants furent mitraillés. Aujourd'hui encore les Arabes frémissent au souvenir des horreurs de Bellezma, de Rerregaux, d'Aïn-Touta.

En Indochine, les esclavagistes Sarraut, Outrey et consorts ont appliqué les mêmes violences pour recruter les « volontaires » (sic) qui devaient assurer la production d'engins meurtriers. Pour échapper à leur cruauté et pour se rendre inaptes, les Annamites s'empoisonnaient, se droguaient et comme beaucoup se sauvaient pour échapper à la boucherie, on inscrivit sur leur dos et leurs poignets un numéro d'ordre indélébile au moyen d'une solution au nitrate d'argent.

Au Sénégal, la cruauté des colonialistes dépassa toutes limites. Les malheureux noirs qu'on présentait comme des grands enfants « des « Y a bon » charmés de tuer le « Boche », virent le retour de la traite. Avec eux on ne prenait même plus la peine de justifier le crime. On tendait une chaîne à chaque bout de la rue principale d'un village et on déclarait « engagés volontaires » tous ceux qui se trouvaient là.

Puis comme le « volontariat » ne rendait pas assez les administrateurs et leurs négriers allaient dans la jungle, capturaient les noirs qu'ils attachaient par le cou et la conduisaient au port d'embarquement ? C'est ainsi que furent recrutés les « volontaires » noirs qui se firent massacrer pour la « civilisation » en France et aux Dardanelles.

J'en ai vu à leur retour du front, fous à lier : ils avaient été si ébranlés par la vue des honneurs du champ de bataille, des moyens de furieuse destruction, qu'ils en avaient perdu la raison. On les ramenait hébétés, attachés dans les camisoles de force. La bourgeoisie « raffinée » européenne avait terrifié par sa cruauté ce qu'elle considérait comme « des sauvages ».

Les négriers dépassaient en sauvagerie les marchands d'esclaves de l'antiquité. Le progrès n'avait servi qu'à l'assassinat de la classe productrice

pour le profit d'une minorité de parasites, la philosophie des social-traitres leur avait fourni l'enveloppe d'absolution. La haine ou l'amour des races furent prêchés suivant les circonstances ; la classe ouvrière fut assez dupe pour les entendre et ne comprendra qu'après la terrible leçon qui lui fut infligée pour sa crédibilité, toutes ces hypocrisies chauvines et patriotardes.

Les résultats furent cruels : des dizaines de millions de morts et d'invalides, et dans ces chiffres il y a un bon nombre d'esclaves coloniaux. Que la classe ouvrière s'en souvienne et sache que le capitalisme qui recruta ces indigènes pour sa guerre, les recrutera demain pour noyer dans le sang la révolution prolétarienne dans quelque pays d'Europe où elle se produise.

Que tous les prolétaires du monde tendent dès maintenant leurs mains à ces parias jaunes, bruns ou noirs, qu'ils se regroupent avec eux dans la seule organisation de classe où ils puissent les rejoindre ; celle de la lutte pour le renversement du régime d'exploitation et de meurtre : l'Internationale Communiste.

EL-DJAZAÏRI

Les travailleurs coloniaux se réveillent à la lutte de classe

***L'Humanité*, 6/11/1924**

Malgré l'absurde légende qui court sur les travailleurs indigènes et veut qu'ils soient réfractaires à l'organisation, ceux-ci se réveillent à la lutte de classe.

Grâce à l'activité du parti communiste, les coloniaux adhèrent en nombre aux syndicats et se joignent à leurs frères européens pour résister à l'offensive capitaliste.

Il y a quelques mois, le gouvernement, épouvanté, avait essayé d'enrayer ce mouvement en déversant sur les Algériens, par sa presse pourrie, toutes les ordures et en leur imputant tous les crimes, pour dresser contre eux les ouvriers français.

Si cette ignoble propagande a fait fiasco, il n'est pas moins vrai qu'elle fut un prétexte pour justifier les horribles mesures de répression qu'il appliqua aux ouvriers nord-africains.

Les lois d'exception qui contrôlent l'émigration des Algériens en France ne sont qu'une manœuvre qui permet aujourd'hui au capitalisme de disposer de cette main-d'œuvre avilie et de l'embaucher sur contrats établis dans les colonies et à des prix dérisoires. Ces mesures de « protection » n'auront servi qu'à aggraver la concurrence sur le marché du travail métropolitain.

Les ouvriers Algériens qui restent en France, eux-mêmes s'en ressentent et s'organisent pour revendiquer leurs droits.

Partout, dans les mouvements de grèves, ils montrent un esprit étonnant de ténacité. Témoin dut la dernière grève des laveurs de taxi-transports ; aujourd'hui ceux des autos Bellenger, en majeure partie des Algériens, sont décidés à combattre l'ignoble exploitation sous laquelle ils sont écrasés.

Il incombe aux ouvriers français de les soutenir et de montrer au capitalisme que, face à ses manœuvres de division, s'oppose la solidarité ouvrière sans distinction de race ni de couleur.

EL-DJAZAÏRI

Un Congrès historique.

Le Congrès des Travailleurs Nord-Africains

***Le Paria*, n° 31, novembre-décembre 1924**

Le 7 décembre 1924 sera une date dans l'histoire du mouvement ouvrier.

Ce jour-là, s'est tenu à Paris, le premier congrès de Travailleurs Nord-Africains, organisé par le Parti communiste. Cent cinquante délégués Tunisiens, Algériens et Marocains unis à leurs frères de classes, les prolétaires de France, ont envisagé avec eux les moyens de lutte contre l'exploitation et l'oppression de l'impérialisme français.

Cent cinquante ouvriers des diverses usines de la région parisienne, les plus conscients, les plus combattifs du sous-prolétariat colonial, sont venus représenter leurs frères et établir leur programme de revendications.

Malgré la politique esclavagiste qui veut faire des indigènes un cheptel humain, malgré les campagnes de presse tendancieuses pour discréditer les travailleurs coloniaux et empêcher leur union aux prolétaires français, les ouvriers nord-africains revendiquent leur droit à la vie, et sous le faux de l'oppression, se réveillent à la lutte de classe. Ni l'arbitraire, ni l'appareil de répression et de basse police récemment institué n'arrêteront ce mouvement, au contraire ; les indigènes sont guéris de leurs illusions ; ils ne croient plus aux promesses mensongères que la France des Loucheur, des Pellegri, de la Banque de Paris et des Pays-Bas, de la Compagnie Algérienne, leur a faites, lors du carnage de 1914, plus que jamais leur esprit de combativité, leur volonté de se libérer du régime d'exploitation et de meurtre qu'est le colonialisme s'affirment, avec tant de vigueur !

Dans ce premier Congrès du 7 décembre, les délégués arabo-berbères ont montré une telle compréhension des problèmes sociaux qui les intéressent, ils ont discuté avec une telle netteté sur les thèses présentées, ils ont établi des moyens d'action si précis qu'ils ont anéanti cette légende imbécile, si chère à ces fumistes de socialistes, légende qui nie ou relègue à une époque lointaine la maturité révolutionnaire du prolétariat colonial.

La question syndicale a été exposée par un ouvrier indigène, avec une clarté parfaite. Ce camarade démontra l'action débile des organisations

réformistes, la trahison des sociaux-démocrates, toutes les théories périmées du syndicalisme par et de l'anarcho-réformisme, et par des exemples concrets il fit un parallèle entre ces divers groupements et les organisations révolutionnaires. Confédération Générale du Travail Unitaire et Parti Communiste qui groupent des ouvriers sans distinction de race ni de couleur et luttent sans jamais transiger avec le capital.

On ne peut plus se cantonner à la phraséologie humanitaire à l'égard de ces travailleurs coloniaux, et ce qu'il leur faut, ce ne sont pas seulement des revendications purement économiques ; il faut aussi, et d'abord, débayer toutes ces entraves politiques qui enlèvent à l'indigène la liberté d'association, de presse et de parole. Plus de corporatisme étroit ; la machine se développe et se passe de la main-d'œuvre « qualifiée ». La main-d'œuvre « avilie » grandit démesurément et plus que jamais la nécessité de l'organiser s'impose.

Les délégués du Congrès l'ont dit bien haut, ils ont été unanimes à serrer les coudes avec les ouvriers français pour lutter contre le patronat, et à leur demander de les soutenir pour forcer le capitalisme d'abolir les lois iniques paralysent l'organisation du prolétariat colonial. Le code de l'Indigénat fut nettement exposé, par un autre camarade algérien, comme étant l'institution la plus odieuse et la plus réactionnaire. Ce code, qui devait, au dire des gouvernements, disparaître progressivement au cours de l'évolution des masses indigènes, ne fait que s'allonger, pour arrêter leur émancipation. La dernière loi sur l'émigration, et les mesures policières déjà mises en application, en son la preuve éclatante. Les esclavagistes de tous poils, l'emprisonneur Outrey par ses interpellations rageuses et imbéciles, le proconsul Steeg par ses décrets féodaux, le colonialiste Pierre Mille par sa plume prostituée, tous les domestiques du capitalisme préconisent une politique de plus en plus odieuse contre les indigènes.

Cette politique de violence ne peut engendrer qu'une résistance adéquate. Elle ne peut arrêter l'évolution des peuples opprimés et s'ils se relèvent on se rallie aux organisations révolutionnaires avec cette frénésie qui éprouvante nos esclavagistes, ce n'est pas la « propagande bolchéviste » qui en est la cause fondamentale, il y a des raisons économiques et politiques plus profondes que hâtent ce réveil.

Ces raisons, les délégués nord-africains les ont exposées. Ils ont décrit les exactions employées par l'impérialisme mondial à l'égard des peuples opprimés, l'horrible situation des Musulmans des divers pays écrasés sous la botte des capitalismes français et britannique, que le Congrès fut unanime à pétrir.

La lecture des télégrammes adressés aux Musulmans du Maroc, de Tunisie, d'Egypte et des Indes, en lutte pour leur indépendance fut ovationnée ; avec quel enthousiasme les délégués saluèrent le télégramme de sympathie envoyé à la Russie soviétique !

Malgré la propagande d'injures et de calomnies, dont le capitalisme mondial souille le Premier Etat Prolétarien, qui, seul, appuie le mouvement de libération des peuples opprimés, les coloniaux ont montré qu'ils n'ignorent pas la grande transformation sociale qui s'accomplit dans le monde.

Ils savent ce que la conquête des colonies coûte de vies et de souffrances au prolétariat et comprennent bien que l'exploitation de l'homme doit disparaître (elle demande trop de sang pour pouvoir subsister). Les travailleurs du monde s'unissent pour mettre bas cet horrible régime.

Un premier pas a été fait entre les parias de l'Afrique du Nord et les ouvriers de la métropole. Dans cette journée du 7 décembre, toute la reconnaissance des esclaves nord-africains fut acquise à la Section française de l'Internationale Communiste.

Et, au moment où l'Angleterre impérialiste vient établir un pacte de complicité avec la France, au moment où elle envoie son représentant, le sinistre Austin Chamberlain, dire à son acolyte Herriot : « *Donnez-nous toute la liberté d'action en Egypte et aux Indes et nous vous laisserons les mains libres au Maroc et en Tunisie* », ou, pour rappeler l'expression de Jaurès : « *Vous pouvez voler au bout de la rue, j'ai volé à l'extrémité* », ce Congrès nord-africain prend une portée incalculable dans le monde islamique.

Il marquera aussi le commencement de la grande résistance qu'oppose le prolétariat tout entier et uni à celui de la métropole, aux visées impérialistes.

Le capitalisme peut d'épouvanter ; ses cris, se sont des spasmes de l'agonie. Le châtement qu'il mérite ne saura tarder.

EL-DJAZAÏRI

Cahiers du Bolchevisme

PREMIÈRE ANNÉE.

N° 7

2 Janvier 1925

Le Parti Communiste et la question coloniale !

par E. Diazaïri

La grande guerre a détraqué l'économie européenne. Par leurs appétits déchaînés, les impérialistes qui avaient jeté le monde dans le cataclysme pour s'arracher le marché colonial, ont fait sombrer leur économie nationale, désorganisé la production, aggravé la situation matérielle de leur classe ouvrière.

Malgré toutes leurs tentatives d'arbitrage, leur marchandage, leurs conférences diplomatiques, les Etats capitalistes européens ne peuvent renflouer l'économie.

Dans tous les pays, la misère s'est accrue, aiguissant les antagonismes de classes, dressant chaque prolétariat contre sa bourgeoisie.

Les Etats européens épuisés, criblés de dettes, livrés à la finance américaine, se débattent dans le chaos et tâchent de faire reculer la faillite qui les menace. Et le prolétariat, martyrisé, écrasé par un redoublement d'exploitation, malgré la répression, malgré les boniments de la social-démocratie, ne peut, ne veut supporter les frais de cette faillite.

Alors, les visées capitalistes se tournent vers les colonies.

La France qui avait leurré sa classe ouvrière par la formule : « Le Boche paiera ! » se rejette maintenant sur son empire colonial. La guerre qui n'a profité qu'aux Etats-Unis, ne lui a laissé aucune chance de soustraire un liard à l'Allemagne colonisée par les financiers du Wall Street.

Les colonies, jusqu'ici délaissées, reviennent à l'ordre du jour.

En effet, l'immense empire colonial français, avec ses 60 millions d'habitants, doit tirer la métropole du marasme où elle s'est enfoncée.

Avant la guerre, le capitalisme français, par l'état arriéré de sa technique, ne puisait dans ses colonies que la matière première facilement exploitable pour sa petite production.

L'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre bénéficiaient autrement de leur domaine colonial : elles y exploitaient les mines, y exportaient leurs machines agricoles, les produits manufacturés de leurs grandes industries, créaient des ports pour leurs lignes de navigation.

Depuis, la guerre a révolutionné la technique de la production française et par là les visées de l'impérialisme français. Pour la fabrication d'engins de mort, pour l'importation du matériel humain de combat et de production, pour se procurer la nourriture pour l'armée et la population, les capitalistes français prétendent puiser dans les colonies une partie essentielle des éléments nécessaires pour les prochaines guerres.

Tous les industriels, toutes les banques ou consortiums, les économistes, les militaristes, ne parlent que de la mise en valeur du domaine colonial français.

De vastes plans d'exploitation sont élaborés, des banques coloniales se constituent, offrant d'alléchants dividendes pour attirer les capitaux, les publications sur la colonisation foisonnent : ouvrages, revues techniques, économiques, politiques et financières, jusqu'à la grande presse qui réserve une place importante à cette question.

multiplient, les expéditions violentes (Maroc, Syrie, etc.) se poursuivent et mettront bientôt de nouveau aux prises les capitalistes. Pour réprimer les révoltes, l'armée et les navires anglais terrorisent l'Égypte et les Indes. Demain ce sera le tour de la Tunisie ou de l'Indochine. Alors, quelle sera l'attitude du prolétariat européen, du prolétariat français ? Peut-il se désintéresser du mouvement effectivement révolutionnaire des peuples coloniaux ? Cette indifférence équivaudrait à son suicide.

Le prolétariat européen doit favoriser par tous les moyens tout mouvement des peuples coloniaux pour leur indépendance.

Les tâches du Parti français

Même après le quatrième Congrès mondial, le parti français, encore empoisonné par l'idéologie de l'ancien parti socialiste, conservait une attitude passive devant le problème colonial.

De justes critiques avaient été faites au sujet de l'inactivité du Parti dans ce domaine, alors qu'il suffisait de peu d'effort pour s'attirer la sympathie des masses coloniales.

En attendant la réalisation de la revendication maximum de l'indépendance des colonies, le Parti Communiste doit mener l'agitation pour soutenir des revendications économiques et politiques des indigènes.

La candidature coloniale présentée par le Parti aux élections législatives avait remué les indigènes d'Algérie pour qui le droit de représentation parlementaire est une réforme capitale.

En soutenant l'émir Khaled et même son programme de revendications démocratiques, le Parti s'est attiré la sympathie des Nord-Africains et les réunions syndicales ou politiques organisées pour ces travailleurs ont depuis le plus grand succès.

L'Internationale, dans son cinquième Congrès mondial, s'est occupée sérieusement de la question coloniale et a tracé des directives précises à sa section française. Pour en assurer le succès, une étude approfondie doit être faite au sujet de chaque colonie et de l'action à y mener.

Les quelques pas déjà faits par le Parti ont donné des résultats si étonnants, que la bourgeoisie en est épouvantée. Sa presse jette l'alarme à cause du danger bolchevique aux colonies.

Le télégramme que le P. C. a envoyé à Abdel Krim pour le féliciter de son succès sur Primo de Rivera, nos tracts de propagande, nos réunions, notre congrès des travailleurs nord-africains de la région parisienne, notre action syndicale, notre soutien des Destouriens tunisiens et notre appui apporté aux réprimés de la Guadeloupe, nous attirent les foudres de la bourgeoisie qui comprend la puissance et la portée de notre action. Aussi devons-nous l'intensifier ; 50 % des efforts des militants doivent être consacrés à poursuivre l'action si bien commencée.

Notre politique devra être souple et adaptée aux conditions techniques, idéologiques et économiques des peuples coloniaux.

Certains mouvements révolutionnaires des colonies se cachent sous des revendications immédiates (abolition de l'indigénat, liberté d'association, de presse, de parole, représentation parlementaire). Le parti doit en prendre résolument la défense par sa presse et du haut de la tribune de la Chambre.

Dans d'autres colonies où la bourgeoisie nationaliste est dévelop-

pée, le parti doit soutenir la fraction dont l'avènement au pouvoir répondra le mieux aux intérêts des masses.

Le parti doit aussi poursuivre l'éducation communiste du prolétariat colonial, en France et aux colonies ; dans les usines, dans l'armée, à la campagne, réveiller en lui la conscience de classe, l'organiser, lier son mouvement à celui du prolétariat métropolitain pour le préparer aux combats qu'il aura à livrer contre le capitalisme français et contre sa propre bourgeoisie.

Et ce n'est qu'en s'inspirant du léninisme pratique, en sachant tirer profit des événements de plus en plus graves qui surviennent aux colonies et qui offrent au parti mille occasions de démontrer aux masses indigènes opprimées ce qu'est la III^e Internationale : une organisation de travailleurs de toutes races combattant pour l'instauration d'une société d'où seront bannis l'exploitation et le meurtre.

Thèse sur l'indigénat

(adoptée par le 1^{er} Congrès des Travailleurs Nord-Africains, tenu à Paris le 7 décembre 1924)

Si jusqu'à aujourd'hui l'organisation politique et économique des masses nord-africaines n'a pu s'établir, c'est qu'elle se heurte à une nuée de lois d'exception, dont les textes plus ou moins précis dénotent tout l'arbitraire appliqué par l'impérialisme afin d'empêcher l'émancipation des indigènes des colonies.

Cet échafaudage de mesures iniques qui, suivant les besoins de la cause, viennent s'ajouter les unes aux autres, se retranchent, se transforment, se modifient ou s'affermissent, suivant que l'indigénat évolue, revendique ses droits, ou qu'on ait besoin de ses services ou du sacrifice de sa vie. C'est cet odieux régime qu'on appelle l'indigénat.

Ce code de terreur, qui s'étend aussi bien dans le domaine criminel que civil, et qui, au dire des gouvernants, devait s'éteindre progressivement pour laisser la place au droit commun, devient, au contraire, de plus en plus écrasant. Certaines des lois, comme celle qui vient d'être appliquée sur l'émigration des travailleurs algériens en France, sont de date récente. Cette loi, inspirée par les colons, fut appliquée pour enrayer l'exode des travailleurs algériens vers la métropole, et conserver au capitalisme colonial une main-d'œuvre à bon marché.

Ceci démontre d'une manière éclatante le caractère régressif de l'indigénat.

Depuis 1874, le Code de l'Indigénat opprime plus de cinq millions et demi d'indigènes algériens. Partout ils se heurtent à ses décrets implacables.

Dans les communes mixtes, le juge cantonal n'est tenu par aucun texte de loi d'observer la législation française ou musulmane dans les affaires entre indigènes. De sorte que chaque juge est son propre législateur.

Pour les mêmes délits, un indigène se voit octroyer par des tribunaux spéciaux (tribunaux répressifs, cours criminelles) des peines plus élevées que celles dont on aurait frappé le délinquant européen. Bien plus, certains actes permis à des Européens sont délictueux pour les Musulmans.

Dans les communes mixtes les peines sont prononcées et appliquées par des administrateurs dont les pouvoirs reconnus sont exorbitants. Sans aucun jugement, l'administrateur est libre d'appliquer la sentence qui lui plaît, et qui se traduit souvent par la bastonnade, impôt corporel, amende collective, séquestre, emprisonnement.

Parmi les peines spéciales de l'indigénat, l'amende collective (responsabilité collective), le séquestre et l'internement, sont des peines qui démontrent la barbarie du colonialisme français.

L'internat est un droit que s'arroge le gouverneur général sans qu'aucun texte légal l'autorise. Cette peine de prison, il l'applique généralement pour délit d'opinion, délit politique, pour toute tentative d'organisation, même d'ordre économique, ou pour tout mouvement de revendication, toujours considérés comme dirigés contre la suzeraineté de la France, et ce, pour une durée indéterminée, sans que l'accusé soit appelé à se défendre, et sans instruction contradictoire.

Dans les territoires de commandement militaire, les indigènes sont régis par les officiers des affaires indigènes. Cette administration équivalait à celle d'un état de siège : l'Arabe et son bien sont à la disposition du « Bureau Arabe ». Aucune représentation, aucun contrôle : c'est le régime du sabre.

Voici, en résumé, par quelles lois barbares l'indigène algérien a été maintenu dans l'état actuel d'infériorité sociale.

De par le sénatus-consulte de 1865, l'indigène musulman d'Algérie n'est pas citoyen français : il est *sujet*.

Ce titre, qui soi-disant lui permet de jouir de son statut personnel, le fait écraser par des impositions dont est exempt le citoyen français.

La sujétion ne l'incorpore pas entièrement dans les lois civiles françaises ; aussi il est astreint à bien plus d'obligations, tout en restant écarté des privilèges. Il n'a pas la jouissance du bulletin de vote ; pas de liberté de presse, ni de parole ; pas de droit d'association.

Mesures d'exception doublées de l'état d'ignorance dans lequel sont maintenus les indigènes : telles sont les raisons sociales majeures qui jusqu'à la veille de la guerre ont empêché les masses indigènes de participer à la lutte organisée contre l'exploitation du capitalisme.

**

Pour satisfaire aux besoins de la guerre (en matériel humain de combat et de production) le capitalisme français recruta de force les indigènes, arrosa de mitraille les révoltés, et, pour apaiser la colère de ses sujets, les leurra de promesses de réformes.

Le contact des masses métropolitaines, au front et dans les usines, avait servi à l'éducation des masses indigènes ; la formule : « Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », du démocrate Wilson, les avait remuées. Après l'armistice le mécontentement grondait. Le gouvernement épouvanté usa de stratagèmes pour freiner le mouvement de révolte et céda certains droits aux indigènes.

La loi du 4 juillet 1919, qui élargissait les droits des Algériens, et attribuait certains privilèges aux plus soumis d'entre eux, fut votée.

Mais, dès que le gouvernement sentit son pouvoir consolidé (dans la métropole et dans les colonies) et fut en force de résister, cette loi fut supprimée et l'indigénat fut prorogé pour cinq ans.

Aujourd'hui, le mouvement de protestation des indigènes ne fait que s'accroître, et la suppression de l'indigénat en est la principale revendication.

L'impérialisme français s'oppose à toute concession en évoquant, comme argument décisif, l'incompatibilité du statut personnel avec la loi française : prétexte pour priver l'indigène des droits dont jouit le citoyen français. Le gouvernement sait pertinemment que ce statut personnel du Musulman a été largement rogné, diminué, et que sa valeur a été hypocritement surfaite pour servir d'entrave à l'accession des droits que réclame l'indigène.

En effet, l'état de paupérisme qui a résulté de la colonisation tend à faire disparaître la polygamie. Quant au mariage et aux droits successoraux régis par la jurisprudence musulmane et les plus conformes au droit musulman, ils sont souvent infirmés par le juge d'appel français qui applique ses théories favorites.

Les Cadis (juges indigènes) dont l'incompétence, la servilité et l'insignifiance sont si évidents que les indigènes eux-mêmes, en réclamant la disparition, ces juges ne figurent dans le cadre de la magistrature que par une tactique coloniale qui veut faire accroire aux Musulmans que l'on respecte vraiment leurs institutions.

L'inutilité de cette juridiction est si évidente que l'élément ouvrier indigène qui émigre dans la métropole se passe du droit musulman. Alors s'il est soumis, en France, au droit privé métropolitain, pourquoi lui imposer à nouveau les mesures d'exceptions qui l'oppriment dans les colonies ?

L'émir Khaled, lors de son passage à Paris, attira plusieurs milliers d'ouvriers musulmans aux conférences qu'il donnait, et dans lesquelles la suppression de l'indigénat était un des points principaux.

Le Parti, en présentant une candidature coloniale aux élections législatives et en soutenant l'action de l'émir Khaled attire vers lui les masses nord-africaines. L'assiduité avec laquelle ces ouvriers assistent aux réunions communistes en sont une manifestation éclatante.

L'impérialisme français en est si effrayé qu'il multiplie ses efforts pour enrayer ce mouvement par d'autres mesures de répression, ou pour le canaliser en se servant de la bourgeoisie indigène servile qu'il oriente uniquement vers l'obtention de la représentation parlementaire.

Cette réforme même serait une duperie pour les masses. Comme dans les colonies, et dans toutes les assemblées où siègent déjà des indigènes, cette représentation sera restreinte, et comme seuls les privilégiés pourront voter, les élus ne seront autres que les créatures du gouvernement général, capables de toutes les trahisons.

Le Parti doit mener son agitation révolutionnaire auprès des masses indigènes en continuant de porter son action sur les réalisations politiques immédiates revendiquées par les indigènes et défendues par des hommes ou des partis de la tendance Khaled. L'aboutissement de ces revendications ne constituera qu'un semblant de réformes qui n'a rien à voir avec le communisme.

Mais, étant donné que le gouvernement français refuse de donner satisfaction à ces revendications, et que leur réalisation marquera un pas en avant de l'éducation politique des indigènes, le Parti ne doit pas hésiter à prendre position pour les indigènes, contre l'impérialisme fran-

çais, sans toutefois cesser de démontrer l'inutilité de pareilles réformes en régime capitalisme.

Pour conclure, la revendication primordiale pour laquelle doivent combattre énergiquement le Parti et les syndicats, celle qui permettra aux ouvriers indigènes de s'organiser, est la *suppression immédiate de l'indigénat et de toutes ses conséquences*.

A la tribune de la Chambre, par la presse, dans toutes les réunions politiques et syndicales, partout devra s'élever le mot d'ordre qui réalisera l'égalité de droits entre le prolétariat révolutionnaire métropolitain et celui des colonies. Ce mot d'ordre sera :

A bas l'indigénat !

Là réside la première plate-forme politique de lutte directe contre l'impérialisme français, et là sera la meilleure preuve de la *solidarité* qui naît entre les ouvriers français et nord-africains.

Thèse sur l'organisation syndicale

(après discussion adoptée à l'unanimité par le 1^{er} Congrès des Travailleurs Nord-Africains, tenu à Paris le 7 décembre 1924)

Si l'organisation syndicale des ouvriers nord-africains est restée retardataire, aux colonies ou dans la métropole, elle le doit à plusieurs facteurs, dont les principaux sont :

- 1^o L'indigénat ;
- 2^o La passivité de l'ouvrier français envers son frère, l'ouvrier colonial.

L'indigénat, qui fait de l'indigène nord-africain un *sujet* et lui *entève* tous les droits dont jouit l'ouvrier français, masque à ses yeux la lutte de classe au profit de la lutte de race.

En effet, l'indigénat le prive :

- 1^o Du droit d'association (la fonction du secrétariat syndical ne peut être tenue que par un citoyen français) ;
- 2^o De la liberté de la presse ;
- 3^o De la liberté de parole.

Ces mesures d'exceptions, appliquées pour sauvegarder la sécurité de la France et empêcher tout mouvement nationaliste dirigé contre elle, s'étend jusque dans le domaine économique pour faire de la main-d'œuvre coloniale un matériel humain avili et à la merci de l'exploitation capitaliste.

La passivité de l'ouvrier français pour organiser son frère indigène se comprend par les raisons suivantes :

Dans la période où les colonies ne servaient que de sources de matières premières et de champ d'écoulement pour la production nationale et où le capitalisme en pleine prospérité assurait à sa classe ouvrière un niveau de vie acceptable, l'ouvrier européen se souciait peu du sort misérable du prolétariat colonial, encore éloigné du marché de travail métropolitain.

L'attitude de la II^e Internationale envers les peuples coloniaux en fut la caractéristique.

Dans les colonies, la politique colonialiste agissait pour empêcher la fusion entre l'élément européen et indigène.

Les syndicats dans les colonies sont des organisations d'aristocraties ouvrières blanches. L'atmosphère y est telle pour l'ouvrier indigène que les plus conscients désespèrent d'y rester. L'infériorité sociale qui lui

est imposée par l'impérialisme le poursuit jusque dans ses rapports de solidarité avec des étrangers de sa classe.

Il est parfois appelé à coopérer dans un mouvement dirigé contre le patronat ; plus exploité, son attitude, dans ces conflits, a souvent été très énergique. Mais, bien souvent, les compromis ou les solutions s'opéraient à son détriment. Dans presque toutes les corporations, les manœuvres de division, dirigées par le capitalisme, sont systématiques.

L'ouvrier européen donne dans le panneau, et ne voit pas que cette tactique sert à abaisser les salaires des ouvriers indigènes qui, automatiquement, ont une répercussion sur les siens.

Il tolère l'existence de *deux salaires pour un même travail* et ne voit pas que cette manœuvre ouvertement employée par le capitalisme lui est aussi néfaste qu'à son frère indigène. Ce qui maintient une lutte fratricide à l'état permanent.

L'hostilité de l'ouvrier européen à l'égard de l'indigène est poussée à un tel point qu'il lui refuse l'apprentissage du métier, et, chose extraordinaire, les ouvriers indigènes qui acquièrent leur qualification dans les usines ou ateliers métropolitains se voient refuser l'embauche chez eux, par le patronat, avec la complicité des ouvriers européens.

Aujourd'hui, le développement de la technique de la production du capitalisme français a réduit la qualification de l'ouvrier.

De plus, l'armée de réserve de main-d'œuvre à bon marché dont dispose le capital dans les colonies, grossit démesurément. Il la transporte dans la métropole pour assurer sa production et pour concurrencer la main-d'œuvre européenne plus onéreuse et mieux organisée.

Ici, nous entrons dans une nouvelle phase de la lutte du mouvement ouvrier, à laquelle la classe ouvrière française doit consacrer toute son énergie, si elle ne veut pas en supporter les conséquences. Le sous-prolétariat colonial, qui jusqu'à présent, par son esclavage, a assuré la prospérité du capitalisme national et dont la classe ouvrière récoltait les miettes, devient pour elle un concurrent, et met en danger les conditions de vie et les droits qu'elle a arrachés à son capitalisme, après bien des luttes.

En laissant de côté toute la théorie humanitaire ou sentimentale de fraternité entre races, et en condamnant toutes les mesures de contrôle ou de protection contre cette main-d'œuvre (théories démagogiques préconisées par les réformistes, agents du capital, et qui en réalité aggraveraient cette concurrence) une seule solution s'impose : c'est *l'organisation de ces masses indigènes dans les syndicats*.

Cette organisation qui a été ébauchée, et qui a donné les plus satisfaisants résultats a démontré que l'ouvrier indigène n'est pas étranger à la lutte de classe. Son esprit de combativité, vierge du démocratisme bourgeois et de l'idéologie anarcho-réformiste a montré dans les conflits une résolution inébranlable de ténacité.

Pendant les grèves des mines de Saint-Etienne ou du Pas-de-Calais, pendant celles du Gaz, de Citroën, de la Raffinerie Say ou des laveurs d'automobiles, dans tous les mouvements de revendications, il a montré des qualités de lutte supérieures à celles de l'ouvrier européen.

A toutes les réunions organisées par le Parti ou par la C.G.T.U., les travailleurs nord-africains ont répondu en très grand nombre. Ecrasés sous l'exploitation, malgré la grande ignorance dans laquelle les maintient l'impérialisme, ils affluent vers les organisations de classe et ne demandent qu'à tendre une main fraternelle aux ouvriers européens.

Le gouvernement, qui voit le réveil des masses coloniales et la viri-

Il faut, maintenant, comme le disait l'esclavagiste Albert Sarraut, mettre les colonies à même de fournir au redressement de la patrie les ressources considérables dont elles peuvent disposer.

Tout ce plan gigantesque d'exploitation pose le problème du sort des peuples indigènes qui habitent les immenses territoires conquis : 60 millions d'hommes opprimés, tyrannisés, réduits à l'esclavage.

Le sort de ces indigènes est étroitement lié à celui du prolétariat de France. Chaque mouvement social qui s'opère dans l'un des deux éléments a sa répercussion sur l'autre.

Sur cette question vitale, le Parti Communiste, avant-garde de la classe ouvrière, doit porter sa plus grande attention. Chacun de ses membres, doit suivre au jour le jour, non seulement le mouvement révolutionnaire des ouvriers d'Europe, mais celui qui fermente dans les masses coloniales.

Ce serait une erreur de croire qu'il faut attendre la révolution communiste en Europe pour libérer la masse des peuples coloniaux du joug impérialiste. Ces peuples colonisés, exploités odieusement, ne demandent qu'à chasser immédiatement l'envahisseur.

Leur mouvement, nous n'avons aucune illusion sur ce point, n'est pas un mouvement prolétarien proprement dit, il est en ce moment mené par une bourgeoisie nationaliste qui, à la faveur de la guerre, s'est considérablement développée. Tout en constatant que le mouvement des peuples coloniaux est un mouvement nationaliste, il ne faut pas oublier que ce nationalisme n'a nullement le caractère réactionnaire comme le nationalisme des Daudet, Millerand et consorts. La partie militante de la bourgeoisie indigène est révolutionnaire. En plus de cela — et ceci est pour nous l'essentiel — la lutte des peuples coloniaux pour leur indépendance affaiblit considérablement l'impérialisme et facilite la lutte émancipatrice du prolétariat européen. Les colonies étant une base essentielle de l'économie des états capitalistes, l'indépendance des colonies favorisera le capital indigène et la crise économique qui en résultera pour l'impérialisme conquérant ne peut que hâter la révolution prolétarienne.

* *

Jusqu'au commencement de ce siècle, la question coloniale a été traitée par les gens de la II^e Internationale sous l'angle d'un humanitarisme hypocrite. Ils justifiaient la conquête des colonies sous le prétexte mensonger de « civilisation ». Dans cette période de prospérité capitaliste, la démagogie avait une grande emprise sur les cerveaux des ouvriers blancs, aristocrates, ouvriers d'alors !

Mais les colonies, comme l'Inde, l'Egypte, l'Indochine, acquièrent un tel développement économique que, non seulement elles se passent de la production métropolitaine, mais la concurrencent.

Par exemple, l'usine métallurgique de Tata dans l'Inde, emploie à elle seule plus de 60.000 ouvriers. Et les salaires des coolies (1 franc par jour) expliquent aussi la concurrence qui se produit sur le marché du travail mondial. Le chiffre énorme des chômeurs en Angleterre en est une preuve éclatante.

En dépit de sa phraséologie radicale, le gouvernement Herriot poursuit dans les colonies la même politique esclavagiste que ses prédécesseurs. C'est que l'accumulation capitaliste l'exige. Les armements se

lité de leur esprit de combat, avait, il y a quelques mois, déclenché une violente campagne de presse pour jeter le discrédit sur elles. Cette campagne était faite dans le but de préparer l'opinion publique pour justifier les mesures de répression qui allaient suivre. Aujourd'hui ce nouveau crime contre la classe ouvrière est consommé ! Une nouvelle loi sur l'immigration de la main-d'œuvre nord-africaine est déjà en vigueur. Les travailleurs nord-africains se rendant en France se heurtent à tant de difficultés administratives que leur départ est rendu impossible. Seulement, il se crée dans la colonie des offices d'embauche, sous le contrôle du ministère du Travail, qui les pourvoient de contrats de travail favorables au capitalisme métropolitain.

La nouvelle loi de limitation et de contrôle de la main-d'œuvre coloniale n'aura servi qu'au capitalisme qui veut disposer à son gré de cette main-d'œuvre et accentuer la concurrence sur le marché du travail en France.

C'est pourquoi il est urgent que le Parti communiste et la C.G.T.U. s'occupent sérieusement de la question et intensifient leur travail d'organisation parmi les travailleurs coloniaux.

Les mesures suivantes seraient à prendre :

1° *Mener la plus large propagande (par des meetings, par la presse, etc.) et exposer la fourberie du capitalisme, qui sème la haine de races, pour profiter de la division ;*

2° *Demander que la C.G.T.U. crée une permanence pour l'organisation de la main-d'œuvre coloniale. Cette attribution n'est pas du ressort de la Main-d'Œuvre Etrangère. Les travailleurs coloniaux ne peuvent être assimilés aux travailleurs italiens, polonais, etc...; ils sont régis par des lois iniques françaises. Leur question est d'ordre national ;*

3° *Nommer à la C.G.T.U. une sous-commission de la main-d'œuvre indigène ;*

4° *Combattre pour l'abolition de l'indigénat et de toutes ses conséquences ;*

5° *Faire reconnaître les droits d'association, de liberté de presse et de parole ;*

6° *Combattre la nouvelle loi sur l'immigration ;*

7° *Organiser des tournées de propagande dans tous les centres où réside un fort contingent de main-d'œuvre nord-africaine ;*

8° *Organiser des cours d'éducation primaire et syndicale dans tous ces centres. Former des cadres indigènes ;*

9° *Editer la littérature de propagande et éducative en langues française et arabe ;*

10° *Placer dans les bureaux des syndicats des fortes corporations (métaux, alimentation, gaz, transports, etc.) des éléments indigènes ;*

11° *Porter la question indigène à l'ordre du jour de chaque congrès corporatif.*

Les revendications des travailleurs nord-africains

Programme de revendications politiques et économiques présenté au 1^{er} Congrès des travailleurs nord-africains, le 7 décembre 1924, et adopté à l'unanimité :

Revendications politiques

En accord avec ses principes, le P.C. mène la lutte par tous les moyens et sans conditions pour l'indépendance des colonies, mais soutient dès à présent les revendications immédiates des indigènes nord-africains :

- 1^o La suppression de l'indigénat, avec toutes ses conséquences ;
- 2^o Le suffrage universel pour tous les indigènes au même degré que pour les citoyens français ;
- 3^o Egalité devant l'impôt (suppression de tous les impôts spéciaux, corporels, corvées, amendes collectives, etc.) ;
- 4^o Instruction obligatoire et gratuite dans les deux langues pour tous les indigènes et leur accession à l'enseignement à tous les degrés ;
- 5^o Egalité de traitement des fonctionnaires indigènes et français ;
- 6^o Suppression des communes mixtes et des territoires de commandements militaires ;
- 7^o Liberté de presse, de parole et d'association ;
- 8^o Suppression de la loi sur l'émigration ;
- 9^o Suppression de l'inégalité du service militaire ;
- 10^o Amnistie générale.

Revendications économiques

Le Parti et la C. G. T. U. devront envisager les moyens de lutte pour faire aboutir les revendications des ouvriers nord-africains :

- 1^o A travail égal, salaire égal ;
 - 2^o Journée de huit heures ;
 - 3^o Suppression du « denier à Dieu » à l'embauchage ;
 - 4^o Accession de l'ouvrier indigène à la qualification ;
 - 5^o Droit à la titularisation ;
 - 6^o Indemnité pour la femme et les enfants ; cherté de vie, soins médicaux, indemnité de logement, hygiène de l'habitation ;
 - 7^o Suppression du contrat de travail imposé pour l'émigration ;
 - 8^o Liberté d'émigration pour la France et l'étranger ;
 - 9^o Application aux indigènes des lois ouvrières ;
 - 10^o Amélioration des conditions économiques des jeunes (apprentissage, éducation, etc.).
-

En Algérie. L'impérialisme français

Les indigènes de Boghar sont chassés de leurs terres

La Dépêche de l'Aude, 12/5/1925

Un ukase du gouvernement général de l'Algérie vient d'être publié pour annoncer l'expropriation de plusieurs centaines d'indigènes et de leurs familles habitant la commune de Boghar (arrondissement de Médéa).

Cette expropriation d'un millier d'hectares de terres ancestrales a eu lieu le 15 février. Elle était « officiellement annoncée comme étant, soi-disant à intérêt public » et elle doit être appliquée par l'administration dix jours après la publication de l'ukase.

Pour justifier sa brutalité, le gouvernement colonial donne la prétexte suivant : Il veut abréger les formalités concernant la purge hypothécaire et hâter le paiement des indemnités (et quelles misérables indemnités revenant aux malheureux dépossédés). Et voilà pourquoi il ordonne la prise de possession d'urgence !... Quel Cynisme !

Cette expropriation sera un démenti accablant pour tous ceux qui s'obstine à prôner « l'œuvre civilisatrice » de l'impérialisme français. Demain les esclavagistes officiels de la III^e République viendront fêter le centenaire de la conquête de l'Algérie et ne manqueront pas de clamer que la colonisation apporte du bien-être aux indigènes.

Mais les indigènes, eux, savent que depuis 1830, si plusieurs gouvernements ont défilé, les méthodes de colonisation n'ont pas changé et ces méthodes dépassent en horreur celles du Féodalisme Turc elle-même qui, s'il prélevait de lourds impôts, respectait au moins les biens « Habous » et les terres des paysans arabes.

L'expropriation des arabes de Boghar édifiera aussi toutes les dupes qui ont encore des illusions sur le pacifisme et le libéralisme d'un gouvernement du Bloc bourgeois de Gauche.

Si, dans la métropole ce bloc utilise l'étiquette démocratique pour recueillir sa clientèle électorale et pour accomplir sa vile fonction de larbin du capitalisme, aux colonies il jette son masque. Là-bas, le capitalisme apparaît sans fard et dans toute sa hideur, sous n'importe quel gouvernement !

Quant à nous, nous ne cesserons de divulguer et de flétrir les crimes de la colonisation. Nous les dirons bien haut dans nos réunions et à la tribune du Parlement. Demain, si les indigènes spoliés se révoltent, il faudra approuver leur légitime défense et les soutenir.

Tous les négriers de l'impérialisme : administrateurs, financiers, industriels, journalistes, prostitués, parlementaires peuvent hurler contre le communisme et la propagande bolchévique ; par leurs exactions et leur politique de vol, ils se font eux-mêmes nos meilleurs propagandistes.

A leurs calomnies, à leur devises démagogiques de Liberté, de Civilisation, et autres grues métaphysiques nous répondrons par des mots d'ordres précis et corrects ; comme celui que Lénine avait

lancé dans la Russie pour la libérer du tsarisme et du capitalisme :
« La Terre aux Paysans ».

EL-DJAZAÏRI

L'arrestation de l'Emir Khaled

Le Paria, septembre-octobre 1925

L'Emir Khaled arrêté ! La nouvelle en fut effarante et montra jusqu'à quel point l'impérialisme français est brutalement, insolent. La presse prostituée dans l'hypocrite entrefilets, a publié la nouvelle un mois après que ce nouveau crime du colonialisme fut perpétré ; car le gouvernement du Bloc des Gauches, qui l'avait perpétré, avait tenu à garder le silence comme un vil malfaiteur. Ayant osé arrêter le descendant du grand Emir Abdelkader, il n'avait pas osé le dire, et il avait fallu qu'un député communiste, Berthon, interrogeât Painlevé, pour que le gouvernement sortit de son mutisme et annonçât son ignominie.

C'est pour le Parti communiste veillait, et tant qu'il est là on ne peut défier les masses coloniales sans qu'il ne permette immédiatement leur défense. Il invita les opprimés coloniaux à un meeting de protestation contre l'emprisonnement de leur héros nationale. Par ailleurs, ils répondirent à cet appel et leur protestation fut puissante si puissante que le colonialisme en tremble encore.

Relatons les faits : L'Emir Khaled, symbole du mouvement d'émancipation des masses opprimées algériennes, avait été à cause de son activité politique, dépossédé de ses biens puis exilé en Egypte par le gouvernement français. Il y a quelques mois, pour des raisons de santé, il fut obligé de se rendre en Italie. Mais la France impérialiste, qui massacre des Rifains et des Syriens, s'épouvante dès qu'un chef musulman se déplace. L'Emir Khaled est un de ceux que l'on craint. Aussi le consul de France à Alexandrie, le gâteux M. Gaillard organisa-t-il autour de lui tout un service de basse police et d'espionnage.

Et au moment où l'Emir s'embarquait pour l'Italie, il fut arrêté par les sbires du consulat et brutalement ligoté. Il fallut l'intervention des autorités égyptiennes pour qu'on le traitât avec moins de rigueur.

On l'embastilla ensuite à la prison européenne d'Alexandrie et, entretemps on perquisitionna chez lui ; toute une légion de drogmans, revolvers au poings, ayant à leur tête le premier chancelier du consulat, bousculant, les femmes sans voile, chambardèrent la maison de l'Emir.

Ils se retirèrent bredouilles. Mais il fallait quand même échafauder une accusation et, pour cela, la France colonialiste s'y connaît à merveille. En effet, quelques jours après le coup de force, il y eut un simulacre de jugement. Le tribunal se tenait dans un bureau de consulat ; le consul flanqué de ses deux gratte-papier, formait tout l'appareil de justice (sic) ; on s'était, au préalable, assuré que les abords du consulat fussent déserts pour amener l'Emir, car les musulmans égyptiens auraient pu assister à cette honteuse justice et n'auraient pas manqué de manifester leur sympathie à l'Emir, leur frère musulman. Aussi le public ne fut-il composé que des deux fils de l'Emir. Le semain fut prononcée par ce même consul qui avait ordonné l'arrestation : 5 mois de prison pour avoir essayé de quitter le territoire égyptien sans l'autorisation de la France. Le sans-gêne alla jusqu'à l'extradition de Khaled d'Egypte (pays étranger) pour le rejuger en France ; le tribunal d'Aix, paraît-il, est seul compétent dans les affaires judiciaires concernant les Echelles du Levant.

Il n'en faut pas davantage, je pense, pour édifier les musulmans nord-africains qui se feraient encore des illusions sur la civilisation et la générosité de la France.

L'Emir Khaled, ex-capitaine réformé n°1 et chevalier de la Légion d'Honneur, celui-là même qui avait servi la France au Maroc et pendant

la grande guerre, le voilà traité comme un vulgaire malfaiteur ! Le gouvernement l'avait destitué de ses mandats de conseiller général et de délégué financier : mais la masse le réélut encore il y a quelque mois pour protester contre son exil.

L'impérialisme poussait cet homme d'une haine implacable, pourquoi ? Parce qu'il défend ses frères opprimés ; parce qu'il avait cru à la loyauté de la France capitaliste. Confiant dans les promesses fallacieuses qu'elle fit aux indigènes quand elle les envoya au massacre, l'Emir Khaled lui rappelle ses promesses ; alors, le masque tombe, la canaillerie apparaît, renouvelée de celle dont fut déjà victime le grand-père de Khaled, Abdel-Kader, qui lui aussi, pour s'être fié à la parole d'honneur de la France, fut emprisonné à Pau pendant six années.

Même en matière de canaillerie, la IIIe République dépasse l'Empire, car, tout en flirtant avec l'Islam, elle massacre les Riffains et frappe les chefs qui luttent pour l'émancipation des opprimés musulmans.

Mais quelle folie que cette violence ! On dirait les spasmes de l'agonie d'un impérialisme à la mort. La politique brutale destinée à terroriser les masses coloniales les réveille, au contraire, de leur torpeur.

Le colonialisme a pu le constater rien que dans ce meeting que le Parti communiste avait organisé pour protester contre l'emprisonnement de Khaled.

Là, des milliers d'indigènes algériens, unis aux travailleurs français et aux opprimés d'autres colonies, ont montré qu'ils ne sont plus résignés à leur sort, et toutes les mouches franco-indigènes envoyées par le ministère des colonies et disséminées dans la salle ont dû l'informer sur l'état d'esprit des indigènes à l'égard d'un régime abominable. Leur colère n'était même pas dissimulée, elle débordait, farouche, depuis un siècle d'esclavage.

Tous sont décidés à rejeter le joug impérialiste, à conquérir leur indépendance. S'ils exigeaient la liberté de Khaled, c'est que celui-ci symbolisait leur lutte émancipatrice.

L'impérialisme le comprit. Tout piteux, il s'empressa de libérer l'Emir, en s'excusant et en se condamnant aux dépens.

Cette victoire rapide doit être un enseignement précieux pour les peuples coloniaux opprimés. Elle leur prouve que c'est seulement par leur union et leur action organisée, intransigeante, qu'ils peuvent faire fléchir le colonialisme.

La politique de compromis des Zaghoul et Ghandi a abouti à la faillite, tandis que celle de Kémal Pacha et de Sun Yat-Sen a mené les peuples opprimés à la victoire.

Aux parias nord-africains de choisir ! Le prolétariat révolutionnaire de France sera toujours à leurs côtés pour les soutenir dans leur lutte pour l'indépendance.

EL-DJAZAÏRI

L'ALGERIE MARTYRE

Le radical - socialiste Viollette à l'œuvre

L'Humanité, 24/10/1925

Après les déclarations qu'il fit aux membres de la presse capitaliste, conviés dans son palais d'Eté de Mustapha, le vice-roi d'Algérie, le radical-socialiste Viollette nous montre qu'il n'a rien à envier à son acolyte de Tunisie le frère Saint et à tous les potentats qu'en envoie pour gouverner aux colonies.

A cette conférence d'Alger, où Viollette avait dressé, devant les valets de la plume le traditionnel épouvantail bolchéviste, il se glorifia des mesures de terreur qu'il avait employées pour enrayer sa propagation parmi les masses indigènes. Pour lui, son régime de terreur avait rassuré (sic) les indigènes. Il se vantait aussi d'avoir embastillé une quantité d'ouvriers français, qui s'étaient rangés aux côtés des opprimés Nord-Africains, qui s'étaient élevés contre le carnage marocain. Il avait pensé étouffer la voix des indigènes Nord-Africains ; il en était tellement sûr que samedi dernier, à une réunion électorale tenue à Alger, 3000 indigènes répondirent à l'appel de ce Parti communiste qu'il croyait avoir anéanti. Alors la rage du proconsul fut sans bornes.

A l'issue de ce meeting imposant, il arrêta notre camarade indigène Youbi. Youbi était visé depuis longtemps parce que militant actif et courageux et son ne pouvait tolérer à un Arabe, même s'il s'exprimait dans les termes les plus modérés, le droit à la parole.

Ce droit, la France impérialiste le refuse aux indigènes algériens depuis un siècle ; Viollette le libéral sait faire respecter les volontés des impérialistes qui l'emploient.

Aussi, sauvagement, à la sortie du meeting où fut arrêté Youbi, il fit par sa flicaille et par les *soldats sénégalais*, la foule paisible des indigènes. Ces procédés barbares montrent une fois de plus comment la France colonialiste entend concéder des réformes aux indigènes et édifieront les travailleurs français sur le rôle des colonies dans le régime capitalisme. Dès leur conquête, les colonies deviennent des réservoirs pour l'armée. *Ces soldats sénégalais* envoyés contre leurs frères algériens voilà un fait qui démontre toutes les manœuvres criminelles du capitalisme et les buts réels des conquêtes « civilisatrices ».

Plus que jamais, les travailleurs français et les opprimés des colonies doivent s'unir et se dresser contre les guerres coloniales ; ils doivent mener l'action la plus énergique pour soutenir des militants indigènes qui, comme Youbi, symbolisent le réveil des masses opprimées nord-africaines.

Les négriers coloniaux frappent de répression, assassinent, mais pour un militant emprisonné ou tué, des centaines se lèveront. De tous les coins de la terre, les esclaves se dressent pour lutter contre l'impérialisme meurtrier. Aucune réaction ne les arrêtera dans leur voie libératrice. Que l'esclavagiste Viollette se le tienne pour dit.

EL-DJAZAÏRI

L'année coloniale

L'Almanach Ouvrier et Paysan, 1926

1925 aura été une année significative. Celle où l'impérialisme a commencé à ressentir les effets d'une indigestion.

Le capitalisme lui-même, pendant la curée, s'était gavé, il avait englouti d'immenses territoires, il en avait arraché d'autres à l'Allemagne vaincue et les avait avalés malgré la débilité de son organisme. Aujourd'hui il étouffe. Insatiable, il ne veut même pas en vomir une partie de crainte de rendre tout ce qui lui pèse sur l'estomac et de mourir d'inanition.

1925 aura été l'année caractéristique des contradictions de la production capitaliste et de son étape suprême : l'impérialisme.

L'impérialisme : c'est l'expansion capitaliste dans les pays d'Asie ou d'Afrique ; expansion appuyée sur la force, qui se maintient par la force et contre laquelle se soulèvent des millions d'esclaves avides d'indépendance.

Cette conquête des colonies se fait au nom de la « civilisation », formule hypocrite approuvée par les sociaux-démocrates et qui tend à absoudre le capitalisme de ses crimes colonialistes.

Et cette phraséologie menteuse était ancrée jusque dans le cerveau du prolétaire européen qui, tout en courbant l'échine sous le faix de l'exploitation de son capitalisme national, sacrifiait son argent et son sang pour cette oeuvre de vol et de meurtre : la colonisation.

*

Quand vint la guerre mondiale, la France capitaliste trouva dans ses colonies un auxiliaire précieux qui lui fournit matière premières et matériel humain de travail et de combat.

La grande guerre terminée, elle se retourna encore vers ses colonies pour rétablir l'équilibre effondré de son économie. A la formule irréalizable : « l'Allemagne paiera » elle en substitua une autre : « les colonies paieront ».

*

Les colonies paieront. Pour cela il faut intensifier l'exploitation des pays déjà conquis, il faut opprimer plus que jamais les peuples qui les habitent. Il faut aussi se lancer à la conquête d'autres territoires et d'autres peuples ; il faut imposer sa tutelle impérialiste en la baptisant du nom de « mandat ».

Ce fut au commencement de 1925 que se déclencha l'agression de Lyautey contre le petit peuple riffain. Sept années après l'horrible boucherie de 1914-18 le militarisme français à la solde de la Banque de Paris et des Pays-Bas, jetait dans une nouvelle tuerie des milliers d'ouvriers et de paysans. Et cette guerre du Maroc est à peine commencée que l'impérialisme en entreprend une autre, celle de Syrie. Et dire que de tels crimes se passent sous un gouvernement de gauche ! Avaient-ils assez berné leur clientèle électorale de formule, tous ces bourgeois soi-disant radicaux ou socialistes ! Et combien de travailleurs se sont laissé leurrer par cette démagogie !

Les politiciens libéraux du Bloc des Gauches, valets du Capital, ne pouvaient qu'exécuter ses ordres. Comme un seul homme ils votèrent les

crédits de guerres, envoyèrent au carnage les jeunes ouvriers et refusèrent aux Riffains le droit de disposer d'eux-mêmes.

Seul, au-dessus de ces actes de meurtres et de brigandage, le Parti communiste garda une attitude intransigeante.

Dès le début de l'attaque française dans le Rif il établit la culpabilité du hobereau Lyautey et celle des banquiers qui convoitaient les richesses naturelles des Riffains.

Il s'éleva contre cette nouvelle tuerie et se rongea aux côtés d'une petite république en lutte pour son indépendance.

Les communistes n'invoquèrent pas la Paix en présentant un rameau d'olivier d'une main et brandissant un sabre de l'autre, ils organisèrent effectivement la résistance contre la guerre.

Cette action qui se poursuit a valu à de vaillants militants, la répression la plus féroce. Plus d'une centaine sont dans les geôles de la République et lors de la grève générale du 12 octobre, grève de protestation contre les guerres coloniales, la bourgeoisie, pour étouffer la voix de protestation du prolétariat, alla jusqu'au meurtre : l'ouvrier André Sabatier fut froidement abattu par une balle patronale, comme le fut Jaurès, en 1924.

*

Le mot d'ordre lancé par le Parti communiste, et qui ameutèrent la bourgeoisie contre lui fut ceux de « Fraternisation » et d' « Evacuation du Maroc ».

Au mot d'ordre de fraternisation, les socialistes répondirent qu'appeler les soldats à fraterniser avec les Riffains c'était les pousser à la désobéissance et à la peine du poteau.

Hypocrite sensiblerie bourgeoise, qui ne sait quel prétexte invoquer pour prolonger sa boucherie.

« Fraternisation ! Disent les humanitaires à la Guernut, Painlevé et consorts. Allons donc ! On ne fraternise pas avec des « rebelles » marocains. Ce ne sont pas des hommes comme nous ! ».

Quant à l'évacuation du Maroc, c'est pour le capital, une chose impossible. Il ne conçoit pas la restitution de son vol, même s'il doit y engloutir d'autres millions ou assassiner d'autres milliers de vies humaines. Les socialistes eux-mêmes ne considèrent-ils pas la question de l'occupation comme un « fait accompli » et sur laquelle il n'y a pas à revenir ! Toujours au nom de cette catin de « civilisation » ils prétendent que « l'évacuation » d'une colonie provoquerait des querelles entre indigènes et serait un retour à la barbarie. Quelle grossière fumisterie ! Ils savent pourtant bien, eux qui frôlent les officines ministérielles, que toutes ces collusions de tribus ou de minorités nationales sont provoquées par les impérialistes, qui soudoient et arment les chefs indigènes, pour profiter de la division.

*

Le Parti communiste demande l'évacuation des colonies, non seulement parce que la colonisation est une forme d'esclavage, un déni à la formule démocratique de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais parce qu'elle est surtout une question vitale pour le prolétariat européen.

Le capitalisme s'implante aux colonies, non point pour un but de civilisation, comme il le crie par-dessus les toits, mais pour y puiser ses matières premières et y écouler sa production.

Les colonies constituent pour lui un réservoir immense de chair à travail et à canon.

Pour mieux mater sa main-d'œuvre nationale et augmenter la valeur de son cheptel, le capitalisme tient les peuples qu'il opprime dans un état d'horrible esclavage.

Voyons d'abord comment on colonise :

Les 60 millions d'être dominés par l'impérialisme français sont maintenus depuis des années dans l'obscurantisme, menée à la trique et réduits à des salaires de famines :

En Algérie, après un siècle de colonisation l'odieux régime de « l'indigénat sévit avec plus de rigueur : l'année 1925 a connu des actes d'ignoble arbitraire : »

L'Emir Khaled, le héros national algérien fut emprisonné et ne dut sa libération qu'à l'action énergique des masses algériennes et du parti communiste.

Pour avoir protesté contre l'assassinat de leurs frères Riffains, des centaines d'indigènes furent perquisitionnés ou jetés dans les oubliettes de la colonie.

En Tunisie, on a étouffé dans le sang le mouvement d'émancipation des masses : assassinats de grévistes de Bizerte, déni du droit syndical, monstrueuse condamnation du Comité exécutif de la C.G.T. tunisienne, sous l'immonde prétexte du traditionnel « complot contre la sûreté de l'Eta ». Aucune liberté de presse, de parole ou de réunion.

En Afrique noire, on a rétabli l'esclavage, pour mettre en valeur les exploitations capitalistes, tandis que pour poursuivre la guerre du Maroc ou de Syrie on « recrute » les indigènes avec les mêmes procédés inhumains utilisés pendant la guerre de 1914-1918.

La population de certaines colonies, décimée par la misère, les mauvais traitements, ou obligée de fuir pour échapper au militarisme est réduite, comme au Cameroun, de 50 p. 100.

A Madagascar, c'est l'expropriation systématique des terres indigènes. On ne tolère aucune organisation syndicale ou politique, on interdit la lecture des journaux métropolitains.

Au Antilles, on fusille de paisibles électeurs pour leur opposition au candidat officiel, tandis qu'en *Indochine*, on empoisonne officiellement les indigènes au moyen de l'opium et de l'alcool. Malheur aux Indochinois qui osent s'élever contre les exactions colonialistes : on ira comme pour Pham-boi-Chau, jusqu'à les extradier pour les jeter au bagne de Poulou-Condor, où ils connaîtront les souffrances de la mort.

Cette oppression s'accompagne d'une exploitation éhontée. Dans toutes les colonies, on voit des enfants de 8 ans, des femmes et des vieillards travailler dans les mines, les ports et les domaines à des salaires variant de 0 fr. 50 à 3 francs par jour et pour des journées de 12 à 14 heures.

Cet aperçu de la situation misérable des masses coloniales dominées par l'impérialisme français, explique l'effervescence qui règne parmi elles et les soulève contre le joug étranger.

*

Pourquoi cette ébullition, si longtemps contenue, commence-t-elle à se manifester ? D'abord les effets de la guerre ont précipité cette évolution. Des centaines de milliers de soldats coloniaux furent massacrés. En retour, aucune réforme promise ne fut accordée aux indigènes, tandis que leur bourgeoisie développée à la faveur de la guerre, s'est désillusionnée sur la sincérité du conquérant, et, devant le chaos de son organisation, elle s'organise et entraîne les masses vers l'indépendance. Est-ce à dire

que ces mouvements nationalistes sont réactionnaires ? Non ! Ils marquent une évolution que les communistes défendront de tout cœur. Ces révolutions bourgeoises qui arracheront les pays coloniaux ou semi-coloniaux à l'influence impérialiste auront leur répercussion sur le mouvement libérateur du prolétariat européen.

C'est pourquoi, malgré les hurlements de la bourgeoisie, le parti communiste français s'est rangé aux côtés d'Abd el-Krim, de Sun Yat-Sen et des Syriens.

Non seulement il a flétri le bombardement des villes ouvertes où des femmes et des enfants furent massacrés avec tous les raffinements de la civilisation occidentale, mais il a salué leur victoire qui affaiblissait le capital européen et assurait celle du prolétariat de la métropole.

L'indépendance politique des peuples coloniaux privera l'impérialisme des richesses naturelles des colonies et du marché colonial ; elle l'empêchera surtout de disposer des masses indigènes qu'il enrégimente dans ses usines et armées.

Parlant de l'utilisation des coloniaux dans l'armée, M. Painlevé, du haut de la tribune de la Chambre, a avoué cyniquement que l'armée d'occupation marocaine contenait les trois cinquième de soldats de couleur.

En effet, le Maroc lui-même, moins de dix années après l'entrée des Français, fournissait déjà à la métropole des contingents de travailleurs et de combattants.

Sur ceci les ouvriers et paysans français doivent sérieusement méditer, car ce recrutement présente pour eux le danger le plus grave.

Le capitalisme, qui se sert des soldats coloniaux pour ses guerres impérialistes, n'hésitera pas un instant à s'en servir pour noyer dans le sang le mouvement révolutionnaire de ses propres nationaux.

Pour maintenir ou améliorer ses conditions de vie, pour s'assurer un allié en cas de révolution, le prolétariat de la métropole doit s'unir aux peuples coloniaux et soutenir leur mouvement anti-impérialiste, même si ce mouvement n'est pas entièrement prolétarien.

La colonisation, sous n'importe quelle forme (sujétion, protectorat ou mandat) ne peut être admise par aucun révolutionnaire.

*

Partout, dans les colonies françaises, en Indochine, en Tunisie, en Algérie, le mécontentement grandit.

On a beau envoyé des libéraux, radicaux ou socialistes comme Varenne, Viollette, Steeg et consorts, représenter les grandes distillateurs ou les consortiums bancaires, on n'apaisera pas la révolte qui gronde, car la politique d'exploitation et d'oppression ne peut changer : les lois économiques de la production capitaliste l'exigent.

Et ce phénomène social ne se localise pas aux colonies françaises, tous les peuples opprimés par les divers impérialismes se dressent contre les oppresseurs.

L'année 1925 aura connu les soulèvements de Chine et de Syrie ; elle aura vu l'effervescence en Egypte et aux Indes.

La révolte qui couvait depuis des siècles dans le monde colonial, éclate avec la puissance d'une bombe, tant cette masse longtemps comprimée englobe de millions d'hommes.

L'impérialisme européen entrevoit avec frayeur sa chute prochaine, entraîne.

Alors, le désespoir, il frappe comme un insensé et réprime sauvagement le mouvement révolutionnaire des peuples coloniaux.

Cependant, ni tanks, ni gaz asphyxiants, ni bombes n'arrêteront la marche de cette évolution ...

Il peut aussi alléguer que ces troubles dont souffre son régime sont provoqués par le bolchévisme, la vérité est, que devant les agissements des états impérialistes coalisés, seule la Russie ouvrière et paysanne reste solidaire des millions de parias coloniaux en lutte pour leur affranchissement.

Il est naturel que ces derniers se tournent vers elle et vers le prolétariat international.

Celui-ci doit prêter tout son concours fraternel aux peuples de races-jaune, noire ou brune. Il doit lier son mouvement révolutionnaire à celui des esclaves l'Asie et d'Afrique.

Le mouvement de libération des coloniaux se précipite. Il précède la révolution en Europe. L'année 1925 témoigne des manifestations de ce mouvement. Il ne peut que se développer.

1926 verra donc d'autres événements qui viendront ébranler la base de l'édifice capitaliste : son empire colonial.

EL -DJAZAÏRI

Dans les colonies.

Le martyr des ouvriers en Tunisie

L'Humanité, 14/6/1926

En Tunisie, il n'y a pas que des colons, les capitalistes et les consortiums qui exploitent des ouvriers, le gouvernement français lui-même est un patron rapace. Devant le mécontentement qui se manifeste à la manufacture des tabacs de Tunis, nos camarades viennent de mener une enquête qui démontre d'une façon claire les atroces conditions de vie et de travail imposées aux parias des colonies.

Aux « Monopoles », comme on appelle couramment l'usine des tabacs, plus de 500 indigènes et européens triment sous le commandement d'un garde-Chiourme : le chef de service Perreau.

Comme il est d'usage dans la colonie, on divise ici les ouvriers par des barrières raciales, on avantage quelque peu les européens, on achète les secrétaires syndicaux et on crée des « amicales patronales ». Mais la cherté de la vie toujours croissante ne peut être vaincue en usant de telles manœuvres. Aujourd'hui plus que jamais, les ouvriers sont décidés à mener la lutte pour améliorer leurs salaires.

Sur les 500 ouvriers des « Monopoles », il y a environ 60 européens ; les manœuvres gagnent de 12 à 14 francs, les ouvriers de 17 à 22 francs, tandis que les ouvriers indigènes adultes, au nombre de 300 gagnant de 10 à 12 francs pour les manœuvriers et 14 à 15 francs pour les conducteurs de machines. A ces prix, les ouvriers touchaient une indemnité de vie chère qui n'excédait pas 1 francs 60 par jour.

Aujourd'hui, par ordre du résident, la commission Torina qui s'occupe du rajustement des salaires des fonctionnaires et employés de l'Etat, vient d'accorder le tiers colonial à ces prix... mais supprime l'indemnité de cherté de vie. Ce qu'elle donne aux européens de la main droite, elle le

retire de la gauche. Quant aux indigènes, leur titre et leur naissance ne leur permettent pas de jouir du tiers colonial, mais ils ne sont pas moins frustrés de l'indemnité de cherté de vie.

L'exploitation des jeunes

Les « Monopoles » emploient aussi des jeunes Arabes âgées de 8 à 10 ans, ils rangent en boîtes des allumettes et font de nombreux travaux qui seraient trop onéreux s'il fallait les faire exécuter par des adultes, car les salaires de ces enfants n'excèdent pas 4 francs par jour.

Aucune protection d'hygiène ou contre les accidents du travail. Dernièrement, un enfant eut le talon pris et emporté entre les engrenages d'une machine. Il arrive souvent que les doigts de ces jeunes ouvriers soient brûlés par les inflammations subites d'allumettes. Et lorsque, après quelques années, de travail, leurs organes respiratoires sont attaqués par les émanations de phosphore et de soufre, et que la tuberculose les terrasse, ils sont jetés à la rue par M. Perreau, qui renouvelle le jeune matériel humain par un autre plus sain.

En cas d'accidents, les jeunes et adultes n'ont droit au demi-salaire de l'assurance qu'après onze jours révolus de maladie.

Les organisations syndicales

Comme on le sait, l'organisation syndicale est interdite aux indigènes. M. Saint a fait assassiner deux grévistes à Bizerte qui avaient voulu user du droit de grève ; il continue à emprisonner et à bannir les militants indigènes qui veulent se défendre contre l'exploitation capitaliste des Monopoles. Il leur permet l'existence d'une « amicale » afin de châtrer leur mouvement de revendications.

Quant aux européens, une cinquantaine, sont organisés dans la CGT-Lafayette où Straule exerce les fonctions de délégué. L'administration en fait

à l'usine un privilégié et lui alloue 32 francs par jour. Il ne s'occupe que des européens jusqu'à ce que la résidence le récompense par un poste important, comme elle le fit pour le précédent secrétaire syndical Paoli, aujourd'hui employé à la direction de l'agriculture.

Ce que demande les ouvriers

Devant de telles conditions d'existence et de travail, devant la lâcheté des chefs réformistes, les ouvriers indigènes et européens, sont prêts à rentrer dans la bataille. Ils descendent que leurs salaires à tous soient assimilés aux salaires alloués aux ouvriers des manufactures de France, et demandent le tiers colonial pour tous les ouvriers sans distinction de race.

Ils font confiance aux ouvriers révolutionnaires de France pour les aider dans la lutte contre les impérialistes.

EL-DJAZAÏRI

Les Tunisiens manifestent leur solidarité

L'Humanité, 4/8 /1926

Le Syndicat des Docker de Tunis adhèrent à la CGT Tunisienne vient d'adresse 500 francs à la CGTU, pour soutenir les dockers de Dunckerque dans leur lutte contre le patronat.

L'importance de cet acte de solidarité n'est pas surtout dans la somme, mais dans le geste.

Quand on envisage dans quelle situation économique et sociale vivent les ouvriers indigènes des colonies, on ne peut qu'admirer cet exemple de fraternité prolétarienne.

Lors du procès de la CGTT, et après les grèves de Tunis, de Bizerte et d'Hamam-Lif, le colonialisme avait échafaudé son accusation sur un ignoble prétexte, celui de : « Complot contre la sureté de l'Etat ». Les réformistes eux-mêmes se joignirent à l'impérialisme et, pour étouffer la jeune organisation, chacun, cyniquement, affirmait qu'elle n'était qu'une organisation nationaliste et xénophobe. De telles manœuvres ne pouvaient arrêter l'évolution de la classe ouvrière tunisienne ; malgré l'emprisonnement ou le bannissement des membres du Comité exécutif de la CGTT, l'ardeur des ouvriers tunisiens n'a pas faibli. Le Syndicat des Dockers, qui est la corporation initiale de l'organisation, ainsi que le Syndicat des minotiers, résistent toujours. Plus que jamais, les ouvriers tunisiens sont décidés à lutter, et la Résidence fléchit devant eux.

Leur unité n'a pas permis au colonialisme de briser leur mouvement : et cette unité, ils ne la briseront jamais. Car ils se rappellent du 11 septembre.

Le 11 septembre 1924, fut cette affreuse journée de grève au cours de laquelle furent assassinés deux des leurs : Youcef ben Ali et Larbi ben Ahmed, abattus par des fusils capitalistes et sur ordre du F. Saint et de son subalterne Campana. Les ouvriers tunisiens n'oublieront jamais le

s'agresse. C'est pour cela que malgré la vie chère, qui est autrement horrible en Tunisie qu'en France, malgré le pain à 2 fr. 85 le kilo, l'huile à 12 fr. Le litre, et les salaires ridicules, en moyenne de 8 francs, ils voteront ce secours de 500 francs pour assurer la victoire de leurs camarades d'un-kerquois.

Ils savent qu'il n'y a aucune assimilation entre la minorité de français qui les opprime et l'immense masse des travailleurs français qui souffre comme eux de l'exploitation capitaliste. Ils savent aussi que lorsqu'ils se tourneront vers les ouvriers métropolitains pour demander leur aide, soit pour améliorer leur condition de travail ou de vie, soit pour arracher le droit syndical au capitalisme oppresseur, ceux-ci ne failliront pas à leur devoir.

EL-DJAZAÏRI

Contre la réglementation de l'émigration des ouvriers nord-africains en France

***L'Humanité*, 5/8/1926**

Nous écrivons il y a quelques jours, qu'à chaque venue dans la capitale, d'une caravane de bourgeois indigènes domestiqués, la pénitence ne tardait pas à être décidée contre les travailleurs nord-africains.

Nous ne nous sommes pas trompés. Le gouvernement impérialiste n'invite pas Zerrouk Mahieddine, Kaïd Hamoud, Bentami et un troupeau de caïds et d'aghas à festoyer au ministère des affaires étrangères, sans exiger d'eux quelques actes de félonie.

Déjà en 1922 une de ces caravanes était venue à Paris demander le rétablissement de l'Indigénat. Cette année après maintes démarches au ministère de l'intérieur et sous la conduite de Viollette et Mirande, une escouade composée des mêmes pantins, vient de faire maintenir la circulaire Chautemps.

En effet, nous apprenons que le nouveau ministre Albert Sarraut, le fameux emprisonneur d'Indochine, vient de faire approuver par le conseil des ministres, un décret que lui seul est capable de « pondre ».

Ce nouveau décret *maintient l'obligation pour les indigènes de produire lors de leur embarquement une carte d'identité, un certificat médical et en plus exige la présentation d'un carrer judiciaire.*

Alors en quoi peut-il différer du précédent décret ? Il diffère sur ce point qu'il dispense l'indigène de présenter un contrat d'embauche mais *l'oblige* comme s'il entrait aux États-Unis d'Amérique (tu parles !) à être *en possession d'une certaine somme d'argent.*

C'est dans cette dernière clause que ce montre la main traîtresse des maquignons indigènes.

Pour eux les gavés, les enrichis, cette difficulté ne se posera pas, ils se sont assez engraisés de la sueur du burnous pour se conformer à cette exigence, mais pour l'ouvrier nord-africain, qui n'a que ses bras comme capital, elle devient un nouveau prétexte d'empêchement à son embarquement.

Ainsi, voilà la preuve que la phraséologie menteuse, les protestations platoniques des élus indigènes faites pendant la séance du 14 mai au conseil municipal d'Alger, n'étaient qu'un simulacre afin de calmer la colère des masses algériennes, lors du crime de *Sidi-Ferruch*.

Devant cette colère, l'ukase Chautemps, souillé du sang de douze travailleurs musulmans a été reconnu illégal par le Conseil d'Etat. Aujourd'hui nous constatons que s'il avait été annulé ce n'est qu'une manoeuvre pour laisser passer l'orage.

Le capitalisme assassin avec l'aide de la bourgeoisie indigène maintient cette réglementation arbitraire. Nous ne cesserons de protester (d'appeler les Nord-Africains à se grouper dans des organisations révolutionnaires et de mener l'action nécessaire pour combattre cette ignoble mesure.

EL-DJAZAÏRI

LA REPRESSION AUX COLONIES

La « résidence forcée » est une peine terrible digne d'Inquisition

L'Humanité, 12/8/1926

Les tournures qu'inflige l'impérialisme français aux révolutionnaires coloniaux sont dignes de l'inquisition.

Parmi les peines que comporte le code esclavagiste de l'indigénat, « la résidence forcée » en est une qui, par son qualificatif, paraît bénigne, mais n'est pas moins effroyable.

Tout indigène qui ose se plaindre ou s'élever contre les crimes coloniaux est interné dans un territoire déterminé, où il est soumis à de telles surveillances et machinations, que rarement il survit à ce régime. Le condamné ne vit pas emmuré dans une prison, mais son existence est atroce. Il est exilé dans des bleds où le climat est des plus malsains, et où la chaleur y est torride. Sans ressources, il doit subvenir à sa vie, mais ne doit en aucun cas quitter le douar qu'on lui a imposé.

Depuis l'occupation de chacune des colonies de l'emprise française, des milliers et des milliers d'indigènes ont été frappés de cette rigueur. Rarement, il en est revenu.

Après plusieurs dizaines d'années de colonisation civilisatrice, cette peine médiévale remît avec autant de sauvagerie sadique.

A *Tunis*, il y a quelques mois, le gouvernement français insultait les musulmans de Tunis, en érigeant à l'entrée de la ville arabe la statue du pionnier de l'impérialisme français, le cardinal Laviege.

Les indigènes tunisiens relevèrent cette insulte en une grandiose manifestation. Au cours de cette démonstration, deux indigènes tunisiens, Fitouri et El-Riahi, furent arrêtés et condamnés à une année d'emprisonnement, tandis que quatre étudiants de la grande mosquée, soupçonnés d'avoir

organisé la manifestation, furent condamnés sans aucun jugement à la « résidence forcée » pour une durée illimitée.

Abderrahmane el-Yalaoui, quoique Tunisien, fut envoyé à Bône ; El-Arbi El-Karaoui fut interné à Kairouan et ne put terminer ses études de professorat, tandis que Cheikh Nadjar et Echatî furent, l'un exilé à El-Alia, l'autre à Nabeul. Chacun dans son lieu de « résidence » est un supplicié. Ordre est donné à la population de ne pas entrer en relation avec eux, ni de les employer. Ils sont isolés comme des pestiférés et en butte aux tracasseries et violences de l'administration. Ces jours-ci encore, à Sousse, on condamne à 5 ans de prison et une année de détention le destourien Bengheffrache, qui avait, paraît-il fait circuler une liste de souscription en faveur d'Abd el-Krim ; évidemment, *ce n'était qu'un faux policier*.

Aujourd'hui, nous recevons encore de *Syrie* un appel émouvant adressé par quatre exilés communistes.

Voici ce qu'ils nous écrivent :

Rakka, le 11-7-1926

Au Comité du Secours rouge international

Paris.

Chers camarades,

Après un emprisonnement de cinq mois et un voyage de 1 jours, pendant lequel nous sommes volés et traités arbitrairement par le gouvernement et ses fonctionnaires, nous, quatre détenus de 10 emprisonnés communistes de Beyrouth somme arrivés à Rakka.

Rakka est un village de 600 à 700 maisons, sec, désertique et au milieu du désert, entre Alep et Deir-ez-Zour. Nous sommes ici à résidence forcée. Malgré les promesses du directeur de la Sureté générale de Beyrouth, nous ne recevons rien du gouvernement. Nous sommes obligés de penser pour notre nourriture de notre propre poche, tandis que nous n'avons aucun sou. Nous n'avons pas pu trouver aucun travail et nous n'avons aucun espoir que nous en trouverons à l'avenir.

Camarades, sans exaspérer, nous crevons de faim. Nous sommes maintenant dans la prison économique, qui est beaucoup plus dure, si vous n'arrivez pas immédiatement au secours, nous mourrons de faim ; imaginez, camarades, quand nous écrivons cette lettre, nous avons déjà faim. Et si nous ne pouvons pas maintenant emprunter 6 piastres syriennes, nous enverrons cette lettre avec taxe. Nous ne disons aucun autre mot. Notre dernier mot est : Au secours, camarades.

Fraternellement,

Les quatre exilés communistes :

M. MADEYAN, BOYADJAN, B. BABISBANIA, K. PAPAZLAN.

Tels sont les moyens qu'emploie l'impérialisme français pour étouffer la voix des millions de parias qui veulent secouer le joug de sa « civilisation ».

Chaque homme de cœur se fera un devoir de soutenir moralement et matériellement les militants qui luttent pour l'émancipation de leurs frères. Les coloniaux sauront ainsi qu'en dépit de l'appareil d'oppression et de meurtre du conquérant, il y a la solidarité fraternelle de son prolétariat.

EL-DJAZAÏRI

Envoyer les fonds concernant les victimes de la répression capitaliste au secrétariat du Secours Rouge, 12, avenue Mathurin-Moreau, à Paris.

Les procédés colonialistes envers les chômeurs Nord-Africains

Supprimez le bureau de la rue Lecomte !

L'Humanité, 18/4/1927

La canaille du bureau de « protection » des Nord-Africain (6, rue Lecomte) continue ses agissements crapuleux. Voici le fait nouveau :

Au 63 de l'avenue Michelet, opère une marchande de sommeil, Mme Magadoux. On sait que les tenanciers d'hôtel où logent les ouvriers, exploitent honteusement leurs locataires, surtout quand ces locataires sont des Algériens.

Mme Magadoux vient de nous donner des preuves de son sans-gêne dans ses agissements envers trois chômeurs nord-africains, Bouhamidi, Idir Mohammed et Resky Mohand.

Ces derniers habitent depuis longtemps chez la logeuse ; ils se sont toujours acquittés de leur terme. Depuis quelque temps, étant sans travail, ils se trouvèrent dans l'impossibilité de payer leur loyer. La ménagère n'ayant aucun droit à leur expulsion, leur retira en leur absence les lits, les couvertures, les rideaux, les chaises et les tables boiteuses et supprima la lumière. Nos malheureux chômeurs durent se coucher à même le sol, et se couvrirent de leurs hardes. Ne pouvant l'endurer plus longtemps, ils se rendirent à la justice de paix de St-Ouen et demandèrent la convocation de leur logeuse. Dès la réception de l'avis de comparution devant le juge, la dame alla trouver une de ses connaissances... un mouchard de la rue Lecomte qui entra dans sa combinaison. Les lits, les draps et les couvertures réintégrèrent les chambres, mais notre « inspecteur » de police (?) somma les trois indigènes de venir le trouver le 1^{er} avril au 6 de la rue Lecomte sous peine d'y être conduits menottes aux mains. Le 1^{er} avril, était le jour de leur comparution avec l'hôtelière en justice de paix. De ce fait seule la dame put s'y rendre, nos 3 camarades nord-africains se trouvaient rue Lecomte, où on les fit attendre.

L'administrateur chargé de l'officine policière, couvrant la manœuvre de son subordonné, les chassa furieux. Ainsi le tour aurait été joué ; nos camarades algériens, par défaut, auraient été déboutés de leur plainte, s'ils n'avaient eu la précaution de se faire représenter à l'audience par un de leurs à l'audience par un de leur compatriotes, qui expliqua au juge la

machination du flic de Gérolami, et demanda la remise de l'affaire à huitaine.

Maintenant, nous voulons savoir quand on supprimera ce repaire de crapules de la rue Lecomte. Chaque jour les indigènes qu'il doit soi-disant protéger viennent se plaindre des voleurs, de l'escroquerie dont ils sont victimes de la part des chaouchs qui le composent. Deux de ces policiers, Bach Chaouch et Ben Chenine (dit Jules) ont été pris en flagrant délit de vol par le commissaire de police d'Asnières. Malgré leur forfaiture ils ont été réembauchés.

Les pouvoirs publics avaient promis à notre camarade Albert Fournier, député, de faire une enquête et remédier à ces abus, ceci est une pure plaisanterie car, les Algériens en ont assez, ils exigent la suppression de ce bureau arabe et nous serons avec eux pour les soutenir.

Pour les chômeurs algériens habitant en hôtel, les tenanciers ne peuvent les expulser. Un certain Lacombe, tenancier d'hôtel au 5, rue des Eglantines 20^e, essaya de jeter à la rue notre camarade Boujidane, il fut obligé de la réintégrer et fut condamné à 300 francs de dommage-intérêts et aux dépens. Les Algériens ne doivent pas se laisser intimider par les policiers à la Gérolami, mais réclamer les droits que leur reconnaît la loi bourgeoise. Les ouvriers français l'ont ; il ne peut y avoir, deux poids et deux mesures.

EL-DJAZAÏRI

Mahmoud Ben Lekhal a été transféré à Beni-Abbès dans le Sahara

L'Humanité, 22/4/1927

Au moment où le policier Sarraut, ministre de l'Intérieur, celui-là même qui renforça la circulaire Chautemps supprimant la liberté de voyage au nord-africain, débarque en grande pompe à Alger, on nous annonce d'Alger que notre camarade Mahmoud Ben Lekhal va être transféré de Messaâd pour être interné à Beni-Abbès dans le Sud oranais.

Ainsi le tyranneau Viollette n'a pu digérer le succès obtenu par notre ami aux dernières élections d'Alger.

Sur 800 votants, malgré tous les procédés de corruption et de violence administratives usités dans la colonie pour élire le candidat gouvernemental, 160 indigènes ont bravé l'administration et voté pour le candidat communiste et pour le programme de son parti : celui de *l'indépendance intégrale*.

Epouvanté, le colonialisme répond par l'ignominie et se venge sauvagement sur un prisonnier.

Sous un climat d'enfer...

Le pouvoir central sait que Mahmoud Ben Lekhal est d'une santé précaire, puisqu'il l'a dispensé pour cette raison du service militaire. En le jetant en plein désert, à 350 kilomètres de Colomb-Béchar, c'est-à-dire à plus de 1000 kilomètres de la côte, dans un lieu désert, sous un climat d'enfer et où l'on ne peut se rendre qu'à dos de chameau, *il veut le tuer*. Dès aujourd'hui, nous rendons Viollette, le représentant de la France en Algérie, responsable de la vie de notre camarade et nous engagerons une campagne de protestation pour sa libération. Nous ne cesserons, malgré le régime de terreur qui sévit en Algérie à grouper les indigènes et exiger avec eux non seulement l'amnistie des emprisonnés politiques, mais l'abolition de cet abominable code médiéval : « L'Indigénat ». à part quelques créatures du type Bentami, pas un Algériens ne sera assez lâche pour laisser mourir un héros dans les sables du Sahara.

Quant aux ouvriers révolutionnaires français, ils ont déjà arraché Mahmoud des geôles de la Ruhr : ils ne failleront pas cette fois encore à leur devoir.

EL-DJAZAÏRI

Comment on traite les chômeurs au bureau de la rue Lecomte

L'Humanité, 27/6/1927

Dans le bordj de l'administrateur Gérolami, au 6 de la rue Lecomte, on se croirait en pleine commune mixte : la trique ne chôme pas et le ba-kechich est de rigueur. Tandis que Gérolami se pose en féodal grassement rétribué par les deniers de la ville de Paris, ses chaouchs se livrent à tous les abus, à toutes les brutalités envers les travailleurs nord-africains.

Nous avons déjà signalé les méfaits de ces mouchards. Toute une clique d'aventuriers, de souteneurs malhonnêtes. Deux d'entre eux, Bachchaouch et Benchenine, dit Julot, avaient été pris à Asnières, en flagrant

délit de vol, un autre avait profité de l'ignorance d'un chômeur pour l'intimider et le débouter de sa demande de dommages et intérêts qu'il avait intentée contre sa logeuse, une connaissance affectionner du flic.

Aujourd'hui, un autre fait aussi crapuleux vient de nus être soumis.

Le fait remonte au 3 mars dernier, lorsque les chômeurs nord-africains étaient forcés d'aller prendre leurs cartes au bureau de la rue Lecomte. Nous avons, à ce moment, protesté contre l'illégalité à laquelle ils étaient astreints. Mais ce n'était pas seulement cette infériorité sociale qui nous révoltait, mais aussi les violences qu'on infligeait aux chômeurs qui nous obligeaient à combattre l'officine « policière » de Gérolami. Là, il étaient considérés comme des bêtes de somme.

Notre frère nord-africain Djouli, un ouvrier honnête, fut comme tous, bousculé, rudoyé par les chaouchs. Malgré la faim qui le tirait, il protesta. Mal lui en prit, car le garde chiourme Morsli Seddik le frappa violemment. Djouli continua de protester dignement. Il fut alors conduit au commissariat où d'ailleurs on reconnut les abus des gens de la rue Lecomte.

Mais le service de « protection » (sic) de Gérolami, ne s'arrête devant aucune bassesse. Notre camarade fut sommé de retirer sa plainte contre l'agent assommeur, puis relâché. Hier, à sa stupéfaction, il s'est vu appeler à comparaître pour le 28 juin, devant la 13^e chambre correctionnelle pour violences et voies de fait sur un agent dépositaire de la force publique agissant pour l'exécution des lois ! Quelle hypocrisie ! De victime, il devient agresseur !

L'Union des Syndicats de la Seine ne tolérera pas une telle ignominie. Elle prend la défense du chômeur algérien et l'assistera de Me Fournier député de Paris.

Les élus principaux des ouvriers révolutionnaires ont déjà protesté à l'hôtel de Ville contre l'institution du bureau policier de la rue Lecomte. L'action ouvrière accomplira le reste, car il ne fuit plus que de telles actions se perpétuent.

Plus que jamais l'abolition de ce repaire s'impose.

Le « Dernier à Dieu »

Dans le programme de revendications des travailleurs nord-africains établi par la CGTU, la suppression du Dernier à Dieu en est une importance. Cette coutume se pratique sur une large échelle par les employeurs qui profitent de l'ignorance des coloniaux pour leur demander jusqu'à cinq cent francs par tête. Mais ceux-ci se réveillent à la lutte de classe et ne veulent plus se laisser exploiter jusque par les chiens patronaux.

L'un de ceux-là Hamadache ben Larbi, manœuvre à l'usine poirier, rue des Poissonniers, à Saint-Denis se livrait à cet ignoble négoce : ses bonnes relations avec la maison lui permettraient d'embaucher ses compatriotes moyennant une rétribution de 200 francs qu'ils lui payaient en totalité ou par mensualités prises sur leurs salaires.

Malheureusement pour Hamadache il n'eut pas affaire qu'à des ignorants. Un de nos camarades Ould Madi Boussad qui se présenta à l'embauche à l'usine poirier fut avisé par Hamadache des conventions à remplir. Ould Madi Boussad acquiesça mais avant de verser la somme il se fit accompagner par notre camarade Boché, adjoint au maire de Saint-Denis ; les billets furent soigneusement marqués et lorsque le négrier Hamadache toucha le prix de sa forfaiture il fut pris au collet, conduit au poste de police de la rue Pleyel, puis envoyé au dépôt pour escroquerie et infraction à la loi du 28 décembre 1910.

Que ceci serve de leçon aux initiateurs.

Les syndicats de la CGTU agiront avec la même rigueur envers eux, et que les travailleurs coloniaux fassent que par leur organisation, leur énergie et leur action ils luttent contre tous les abus de l'exploitation capitaliste.

EL-DJAZAÏRI

L'indigénat code d'esclavage

Petite bibliothèque de l'Internationale Syndicale Rouge

Imprimé par La Maison des Syndicat

1928

PREFACE

Parmi les revendications immédiates des travailleurs indigènes d'Algérie, il en est une des plus importantes que nos syndicats unitaires ont inscrits à leur programme de lutte contre le capitalisme et qui est celle de l'abolition de l'indigénat. Pour la majorité des travailleurs et même des militants français de la Métropole, l'indigénat est encore une énigme. Qu'est-ce que l'indigénat ? Nous demandent-ils. C'est pour répondre à cette question que nous donnons, dans cette brochure, l'explication générale de ce code médiéval qui régit encore, après un siècle de domination, les indigènes

d'Algérie. Parlons d'abord de ses origines. En Algérie, dès que la bourgeoisie française eut terminé l'occupation du pays par les armes et dominé le peuple algérien par la force, elle institua sa dictature.

La colonisation qui devait poursuivre son œuvre d'accaparement des terres, de rapt des richesses du sol œuvre d'accaparement des terres, de rapt des richesses du sol et du sous-sol, devait aussi légaliser l'annexion même des habitants. Elle promulgua le Sénatus-Consulte du 14 juillet 1865 qui proclamait les Algériens sujets Français.

Cette assimilation forcée posait, dans son premier article, ce principe : « *L'indigène musulman reste soumis à la loi musulmane* ». Les formules étaient élastiques et laissaient croire aux vaincus qu'on respecterait leurs institutions. Mais, par contre, on édifiait un système de lois répressives qui devaient les tenir indéfiniment courbés sous le joug de l'esclavage impérialiste.

Bien entendu, on ne conserva des institutions indigènes que celles qui ne portaient aucune atteinte à la domination française ou même la favorisaient : toutes celles qui, par leur réaction, retardaient l'évolution des masses. Mais au fur et à mesure, et suivant les besoins du conquérant, on décréta des mesures répressives encore plus réactionnaires.

Par l'ordonnance du 28 février 1841, les tribunaux français devinrent seuls compétents en matière pénale et appliquèrent les lois françaises. Les lois françaises ? C'étaient celles qui soumettaient l'indigène à des obligations plus rigoureuses que celles imposées aux citoyens français : impôts, service militaire, etc., et ne lui reconnaissaient en retour aucune des libertés et droits politiques acquis par ceux-ci.

Pire. La législation française lui supprima tous ceux dont il jouissait sous le règne des Deys. Il n'eut plus aucune garantie. Il est aujourd'hui condamné pour des délits qui ne sont pas imputables aux Européens. La juridiction et les peines qu'on lui applique diffèrent aussi, mais avec plus

de rigorisme. Chaque année, malgré l'appareil colonialiste effroyable, malgré une politique systématique d'oppression, d'obscurantisme (600000 enfants algériens courent les rues ou travaillent dans les exploitations coloniales faute d'écoles), à d'avilissement par l'alcool et la prostitution, un nouveau décret vient s'ajouter pour étouffer la moindre manifestation d'émancipation.

Et cet amas, de plus en plus écrasant, de lois ne visant qu'un but : l'exploitation toujours accrue d'un matériel humain de travail et de combat, la sujétion pour une durée illimitée d'un peuple avide d'indépendance et qui cherche à se libérer de la tutelle d'un impérialisme insatiable et cruel, est ce qu'on appelle communément l'Indigénat.

Les ouvriers métropolitains qui coudoient dans les chantiers, les usines et les mines des travailleurs coloniaux jetés par le capitalisme dans toutes ses exploitations industrielles, ignorent souvent le régime abominable qui maintient 40 millions d'être humains au rang de la bête. Par une propagande intéressée, cyniquement, l'impérialisme français rend l'indigène des colonies responsable de tous les maux dont il l'afflige. Et parfois l'ouvrier européen, trompé par cette campagne de haine, donne dans le panneau et se prête à cette manoeuvre de division. Il ne sait pas qu'en vertu de l'Indigénat l'impérialisme peut bannir, interner des indigènes qui ont organisé un syndicat ou parlé en public. Il ne sait pas que les fonctionnaires peuvent battre, emprisonner sans aucun jugement. Il ne fait pas qu'on peut faire travailler l'indigène 10 et 12 heures par jour, pour des salaires qui parfois, comme dans l'Afrique occidentale française, sont officiellement fixé à 2 francs 50 par journée de travail. Il ne sait pas qu'il y a pour ces peuples, noirs, bruns ou jaunes, aucune liberté de presse, d'association, de voyage ; qu'on les emprisonne des crimes de lèse-majesté, comme sous le féodalisme.

Le cadre restreint de cette brochure ne nous permettra pas de citer les milliers de cas de torture froidement perpétrée, les meurtres innombrables accomplis au nom de la colonisation « civilisatrice » ; nous n'exposerons que les mesures de législation coloniale en vigueur en Algérie et nous les illustreront de quelques faits récents. Si par leurs textes, ces mesures constituent, d'après des juristes bourgeois imminents, une atteinte criminelle contre les droits de l'homme, leur application revêt des formes de barbarie inouïe.

Les travailleurs français doivent comprendre que cette situation politique et économique effroyable, imposée aux peuples coloniaux qui constituent une armée inépuisable de travail et de combat, ne manque pas d'avoir ses répercussions et sur leur niveau d'existence, et sur leur mouvement révolutionnaire.

Dans leur lutte quotidienne pour les revendications immédiates qui leur sont propres et pour lesquelles ils doivent entraîner les travailleurs coloniaux, les ouvriers français doivent, pour réaliser cette unité indispensable, lutter pour les revendications particulières des indigènes algériens. Ils doivent entre autres exiger, par tous les moyens, l'abolition de l'Indigénat, ce code monstrueux, qui entrave toute velléité de défense et de combat des indigènes. Ils doivent en étaler et dénoncer toute l'ignominie.

Les coloniaux sauront ainsi que l'Indigénat est l'œuvre du capitalisme français et non celle de son prolétariat. Ils pourront ainsi faire cette distinction. Car elle est nécessaire dans le mouvement révolutionnaire que nous poursuivons.

EL-DJAZAÏRI

L'Indigénat code d'esclavage

La Dépêche de l'Aude, 7/10/1928

Le gouvernement français se prépare à fêter le faste le plus insolent, le centenaire de l'occupation de l'Algérie. Un budget de 130 millions, prélever sur la sueur du burnous et les derniers des travailleurs français, a été voté ; il servira à reconstituer, avec une mise en scène théâtrale, la période historique du rapt à main armée, commis il y a un siècle.

L'envahisseur ne manquera pas de célébrer avec sa troupe de figurants indigènes bourgeois vendus et repus, les bienfaits de la colonisation. Mais le tintamarre des noubas, le bruit des canons, les sonneries de clairons et le ronflement des discours ne convieront pas les plaintes des cinq millions d'indigènes, opprimés, paupérisés, les rôles de ceux qu'on assomme à coups de bœuf par les makhaznis, ni ne feront taire les cris de haine des internés qu'on tue lentement dans le désert, des condamnés qu'on laisse

pourrir dans des prisons infectes ou qu'on fait crever dans les chantiers pénitenciers.

Et pourquoi, parce que ces hommes ont osé recevoir un journal d'opposition, organiser une association en un syndicat, refuser de se courber comme une bête devant l'insolence du plus petit fonctionnaire se présentant l'autorité du dominateur et souvent parce qu'ils n'ont commis aucun délit. On sévit pour l'exemplarité.

Car, il ne faut cesser de le répéter, « l'Indigénat » ce code médiéval instauré par la colonisation française est en régression sur le régime féodal des Turcs d'avant 1830, non seulement subsiste, mais se renforce.

Avec la mise en surveillance spéciale, le séquestre, les lois, des circulaires ou même du correspondance, l'amas des cas d'infractions sanctionnables et dont la nature figure dans deux tableaux fixés par la loi du 15 juillet 1914, ajoutons les sanctions innombrables qu'aucun texte qu'aucun texte de loi ne consacre, mais qui ne sont pas moins rigoureusement appliquées.

Et citons cette parodie de justice, que représentent les tribunaux répressifs, fabriques effroyables de main-d'œuvre pénitentiaire, les cours criminelles où n'existe pas de jury et l'on comprendra la lourdeur du carcan qui étouffe les masses algériennes.

Il ne faut pas oublier qu'il existe en Algérie des territoires militaires où les indigènes sont à la merci des officiers qui opèrent comme en état de sièges, usent de conseils de guerre, de commissions disciplinaires, infligent comme dans l'armée, des punitions aux habitants, frappent d'amendes ou de prison, escroquent, fusillent.

On a osé faire croire, dernièrement, que l'Indigénat était aboli, parce que les pouvoirs des administrateurs n'avaient pas été prorogés en décembre

1927. Cette affirmation est outrageusement fausse. La masse du peuple algérien reste écrasée sous l'échafaudage de multiples juridictions répressives, arbitraires et cruelles.

Les indigènes n'ont encore ni liberté de pensée, de presse, de parole, de réunion. Ils ne peuvent ni s'organiser politiquement ou syndicalement, ni faire de grève pour défendre leur pain.

Leur personne est à chaque instant dans l'insécurité, elle est à la merci des violences gouvernementales.

600000 enfants courent les rues ou sont ignoblement exploités dans les usines, faute d'écoles, puisque le paragraphe 6 du tableau n°1 de la loi du 15 juillet 1914 interdit l'ouverture de tout établissement musulman ou d'enseignement. En revanche, le vice et l'alcoolisme sont propagés à profusion et achèvent l'œuvre de prolétarianisation entreprise par le feu et la trique.

Contre ce régime la masse gronde. Les hommes de courage élèvent leurs protestations, des militants communistes ou des syndicats révolutionnaires, des nationalistes ou simplement des opprimés essayant de secouer leurs chaînés. Tout l'appareil, policiers, caïds, etc..., redoublent d'actions.

Des dizaines de militants souffrent encore dans les prismes d'Algérie ou dans le bled meurtrier ; Mahmoud ben Lekhal est raffinement torturé par les officiers du bureau arabe de Ben-Abbès...

Le salut de ces héros dépend de l'action des travailleurs français et indigènes étroitement unis.

La lutte pour l'amnistie est aussi la lutte contre l'Indigénat.

EL-DJAZAÏRI

6000 mineurs, acclamés par la foule ouvrière, manifestent drapeaux rouges en tête, dans les rues de Saint-Etienne.

L'Humanité, 7/1/1929

(D'UN DE NOS ENVOYES SPECIAUX)

Saint-Etienne, 6 janvier – La neige tombe sans arrêt. Le froid nous gèle. Mais ils sont là, tous les fils du soleil, les travailleurs nord-africains que le capitalisme français a arrachés de leur pays.

Chleurs, avec leur barbe en collier, Kabyles avec teint mat, Arabes de Bordj-Bou-Argeridj, Sétif ; beaucoup de jeunes, la mine exige des bras virils. A leur vêtement, on ne les différencierait pas des autres ouvriers, et presque tous sont maintenant coiffé de la casquette du prolo.

Par endroits, cependant, dans la grande salle de la Bourse pleine à craquer et où ils sont la majorité, émerge du gris sombre de la masse des grévistes, la note vive, le rouge écarlate des chchias. Ils suivent avec attention les orateurs. Et quel enthousiasme quand c'est un des leurs qui parle. Oui,

ils tiendront jusqu'au bout ! Interrogez l'un d'eux et tous aussitôt vous entourent. Dans leurs yeux brille la flamme de la combativité.

Ils ne failliront pas, ils sont habitués à la misère, aux privations. Ils ont laissé au pays les vieux, la femme, les enfants à nourrir. Ils ne pourront pas, avant longtemps, leur envoyer les économies qu'ils prélèvent sur leurs maigres salaires, mais ils ne perdent pas courage, ils lutteront jusqu'à la victoire.

A la Ricamarie, au Chambon, à Grand 'Croix, Saint-Genest, ils sont un grand nombre, à Firminy, Roche-la-Molière, ils sont la majorité. Et partout, ils nous disent :

« Pourvu que les Européens ne rentrent pas ! Eux seuls nous démoraliserions. Nous sauvons empêcher les nôtres de rentrer et nous tiendrons deux et trois mois s'il le faut. Nous nous soutiendrons mutuellement, nous donnerons à manger à nos combattantes. Mais nous demandons aux Français de tenir cat il n'y a presque pas de « renards » parmi nous et s'il y en avait nous saurions leur faire comprendre leur de voir ».

Telles sont les paroles, l'attitude admirable des meilleurs de mineurs nord-africains qui luttent aux côtés des grévistes européens du bassin de la Loire.

Transplantés en un jour dans l'enfer de la production capitaliste, ils ne pouvaient être contaminés par le virus du réformisme ni par le chauvinisme de l'impérialisme qui les avait conquis.

Ils ne se laissent jouer par aucune manœuvre du capitalisme, mais en eux, les illettrés, les opprimés, il existe une conscience de classe et ils luttent contre le patronat avec un courage que l'on voudrait trouver partout.

Que leur exemple serve de leçons à tous ceux qui donnent dans le panneau de la propagande indigénophobe du capitalisme qui veut, en se servant d'une main-d'œuvre réduite à l'esclavage, accomplir ses desseins de

surexploitation ouvrière. Les mineurs nord-africains du bassin de la Loire ont su déjouer ses manœuvres.

Aux travailleurs français de comprendre leur devoir de classe et de s'unir plus que jamais aux Marocains, Algériens et à tous les ouvriers coloniaux pour les organiser et mener avec eux le bon combat : CELUI DE LEUR CLASSE.

EL-DJAZAÏRI

Les horreurs de Barberousse en Algérie.

Exigeons la libération de Marouf.

La Défense, organe du Secours Rouge (France), 19/10/1929

L'emprisonnement arbitraire de Marouf dans cette vieille forteresse turque de Barberousse, nous oblige à revenir sur le régime abominable qui sévit dans les prisons coloniales. On a souvent décrit les horreurs des geôles de l'Europe Centrale, ou des pays féodaux, mais on connaît peu des procédés employés par l'impérialisme français à l'égard des détenus indigènes, et de la vie effroyable des prisons.

Aux colonies, les indigènes ne connaissent pas de régime politique, et l'administration se plaît à soumettre les emprisonnés politiques aux mêmes conditions cellulaires que les escarpes, conditions qui sont souvent plus horribles encore.

Il y a plus de deux mois que notre camarade Marouf a été arrêté pour le seul motif d'avoir milité en France, dans les organisations révolutionnaires. Et alors que la répression métropolitaine n'avait pu l'atteindre, le

colonialisme le frappe sans qu'on puisse relever contre lui le moindre délit !

Le délit ? mais on est dans un pays conquis, où les formes de la justice bourgeoise n'existent même pas. C'est le terrifiant code de l'Indigénat qui règne en matière. Marouf est au secret, son avocat peut difficilement communiquer avec lui. Pendant ce temps, on échafaude dans le vide l'accusation. Par sadisme, on se plait à torturer le détenu, à prolonger son martyre dans cette prison immonde.

Tous ceux qui y sont entrés en gardent une vision d'horreur. Barberousse regorge de prisonnier ; et il n'y a pas que des déchets de la Société capitaliste, il y a la multitude des malheureux arabes qu'en emprisonne sans raison. Car c'est là que la colonisation fabrique la main-d'œuvre pénitentiaire mise gratuitement par le gouvernement à la disposition des capitalistes.

Dans une salle répugnante sont entassés 60 prisonniers. Ils couchent à même le sol, sur une natte d'alfa. Décrire toute cette misère humaine serait impossible. A côté du bandit couche le paysan qui n'a pu s'acquitter de ses impôts ; à côté du mendiant couvert de teigne, de syphilitique ou du tuberculeux, est étendu le vieillard aveugle, l'enfant à qui la faim fit voler une grappe de raisin dans les vignobles du colon multimillionnaire. A côté du souteneur respecté et favorisé par personnel de la prison, on voit l'indigène qui a osé s'insurger contre les brutalités du Caïd, du fonctionnaire colonial, et le militant ouvrier qui a osé grouper ses frères pour la défense de leurs droits.

Le repris de justice, le souteneur taré devient le « prévôt » de la salle. Il évite aux gardiens la fatigue de cogner à coup de pied et de clerfs sur les détenus. Il se change de faire la police. La brute à tous les droits :

Dîme sur les victuailles des emprisonnés préventives, encore dispensées de la soupe nauséabonde réglementaire, le droit de se livrer aux pires instincts lubriques et d'entretenir parmi les détenus un étrange négoce. C'est que dans cette répugnante promiscuité comme le prouvait par un fait précis un de nos récents articles, c'est non seulement contre les germes des maladies contagieuses, contre la grouillante vermine et les punaises qui pullulent, qu'on doit se défendre, mais contre les vices et les attentats de la pègre. Les faibles doivent se soumettre, sans cela gare au nerf de bœuf du « prévôt » : le bandit protégé par l'administration de sa Souveraineté le Capitalisme Français.

Marouf vit depuis deux mois dans cette atmosphère.

EL-DJAZAÏRI

Autres titres d'articles de Abdelaziz MENOUEUR, dit Ali, dit Aziz, dans :

La Vie Ouvrière :

Ouvriers français et coloniaux s'unissent le 7 novembre, numéro spécial, octobre 1926.

Les travailleurs métropolitains et les coloniaux, n° 324, 17/12/1926.

Le colonial Sarraut, n° 414, 13/5/1927.

Sarrautisme, n°415, 20/5/1927.

Le colonialisme à l'œuvre, n° 419, 17/6/1927.

Les massacreurs colonialistes complotent, n° 421, 1/7/1927.

L’Egypte veut son indépendance totale, n° 430, 3/9/1927.

La Rationalisation et la mise en valeur des colonies, n° 444, 16/12/1927.

La mise en valeur des colonies, n° 457, 16/9/1928.

La mise en valeur des colonies : L’industrie en Afrique du Nord, n° 456, 9/3/1928.

Mohammed Ali est mort, n° 471, 22/6/1928.

La Solidarité Prolétarienne :

Le travail forcé, juillet 1929.

Politique Sociale :

Le travail forcé en Indochine, n° 3, septembre 1929.

Le travail forcé aux colonies, n° 6, décembre 1929.

Le Centenaire de l’Algérie (4^e partie), n° 7, janvier 1930.

La Voix des Jeunes :

Imposons le retrait des troupes d’Indochine, 6/1931.

Table de matière

Présentation.....	2
Textes de Abdelaziz Menouar.....	3
Lettre du 27/6/1924.....	7
Extraits du <i>rapport sur le travail parmi les coloniaux en France</i>	8
Documents signés « Ali ».....	15
Articles de presse.....	17
Autres titres d'articles.....	97

Table de ma-
tière.....99

Avant de partir, connectez-vous à Internet et...

Notez simplement l'ebook gratuit

Pour noter le livre que vous venez de lire, il vous suffit de passer la souris sur les étoiles, vous arrivez sur la page de l'ebook et vous pouvez cliquer sur le nombre d'étoiles que vous voulez accorder au livre.



Déposez votre avis

Vous pouvez déposer votre avis en cliquant sur le bouton "Donner mon avis". Vous arrivez sur la page des avis et avec quelques lignes, vous participez en écrivant votre ressenti de l'ebook que vous venez de terminer.

Donner votre avis



Les auteurs comptent sur vous

